

Economie Gabon +

Le Mensuel des dirigeants et leaders d'opinion



Retrouvez-nous sur
www.economie-gabon.com

MENSUEL GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU

L'ESSENTIEL

VIE ÉCONOMIQUE

LA GSEZ EN PLEIN ESSOR



Lire p.8

RUSSIE-AFRIQUE : Un regain d'intérêt



Lire p.10

SOCIAL & SOLIDAIRE

SAMU SOCIAL GABONAIS : Dr Wenceslas aux commandes



Lire p.18

TIC

UNESCO-CORÉE : Pour l'édu- cation en Afrique grâce aux TIC



Lire p.20

DOSSIER

DÉVELOPPEMENT DURABLE RSE/HSE

TANT QUE LA TERRE TOURNERA...



SOBRAGA : la RSE au cœur du management

BURKINA FASO : 130 000 panneaux solaires sur 55 hectares

GAZ DE SCHISTE : quelle place en Afrique ?

PÉTROLIERS : accélération de leurs investis- sements dans les énergies renouvelables

ADL : toujours en piste

Lire pages 12-17

Dans notre prochain numéro

TRANSPORTS AIR - TERRE - MER

N°63
MARS
2018



PORT-GENTIL, USINE CERTIFIÉE !



ISO 9001

Nos process respectent
le management de la qualité
et sont optimaux pour
la satisfaction client.

ISO 14 001

Notre activité est durable car
tous nos déchets sont traités et
notre impact environnemental
est maîtrisé.



OHSAS 18001

La santé et la sécurité de
nos agents sont assurées
sur notre site de production.

FSSC 22 000

La sécurité alimentaire
de l'ensemble
de nos produits
est garantie.



Sobraga | 
Les Brasseries du Gabon



#sobraga

rejoignez-nous sur www.sobraga.net

Sommaire N°62

Vie Économique

4-11

Inauguration de l'ANPI P.4

L'UGB s'installe à Nkok P.6

Le cabinet Ernst & Young informe P.7

DOSSIER

12-17



SOCIAL & SOLIDAIRE

19

Kofi Annan : il est temps de passer à l'action P.19

La FAO investit aussi dans l'agriculture P.21

CONSO & SANTÉ

21

Le diabète : maladie du siècle P.22

Édito

L'Afrique face au défi écologique

Par Anne Marie Jobin

Les dossiers du développement durable et de la RSE/HSE développés dans cette édition sont étroitement liés. Le développement durable, les nouvelles énergies, les craintes suscitées par les OGM, les engrais, la pollution maritime, les gaz à effet de serre, sans oublier le gaz de schiste, ... sont autant de sujets répondant aux critères de la RSE. De plus, le changement climatique fait peser partout la plus grande menace sur le développement durable et ses conséquences destructrices d'une intensité sans précédent touchent souvent les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. L'exécution des objectifs de développement durable (ODD) passe par des mesures urgentes pour lutter contre ses effets dévastateurs.

7,7 % C'est la part de l'Afrique dans l'empreinte écologique mondiale alors que le continent abrite 15 % de la population mondiale. Mais comparativement aux capacités de régénération de la terre, cette empreinte mesurant la pression exercée sur la biosphère va croissant.

20 % C'est le pourcentage de cette empreinte écologique lié aux émissions de gaz à effet de serre, contre 55 % au niveau mondial.

25 C'est le nombre de pays qui, sur les 45 dont les données sont disponibles, consomment davantage de ressources naturelles que leur « biocapacité ». Ils étaient 7 en 1961.

LE GABON LEADER DE LA COP 23

Alors que pour la plupart des pays africains les problèmes écologiques restent avant tout des problèmes du Nord, la croissance verte est souvent perçue comme un moyen de mettre un frein à leur quête de prospérité. Lors de la COP 23, en se présentant à la tête du Comité des chefs d'États et de gouvernement sur les changements climatiques (CAHOSCC), le Gabon s'est positionné en leader. Nos côtes reculent face à l'avancée de la mer. Nos habitats disparaissent.

Nos infrastructures sont menacées. Notre agriculture est frappée par les sécheresses et les inondations. Notre sécurité alimentaire est gravement compromise... Face à ce constat mondial, l'Afrique n'est pas épargnée. Certains pays n'hésitent pas et osent avec succès se lancer dans l'aventure. Le Burkina Faso réagit et refuse les OGM de Monsanto pour la production de son coton. La valeur de ce coton reconnue supérieure prouve le bien-fondé de la démarche.

Ce même pays crée la plus importante station photovoltaïque du continent pour produire de l'énergie propre. L'Afrique est en marche, mais comment trouver le juste milieu, en préservant notamment les forêts et, en parallèle, développer la culture et la production de l'huile de palme. Nous devons être crédibles quand nous parlons de conservation, nous ne pouvons pas mettre de côté le développement. Il faut trouver une voie concrète pour satisfaire les deux ■

Directeur de la publication
Philippe CHANDEZON
pchandezon@gmail.com
Cel. : +241 05 31 70 00

Comité de rédaction
Anne-Marie JOBIN
Rédacteur en Chef - Editorialiste
laredaction@economie-gabon.com

Correcteur / Rewriter :
Michaela Rubi
michaela.rubi@gmail.com

Responsable Multimédia
Tél. : +241 01 44 11 62
contact@economie-gabon.com

Responsable Réseau de distribution
Jocelyne DOKASSE – Tél. : +241 01 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.com
Port-Gentil : Louis Georges AGONDJO

Stratégie & Développement
Anne-Marie JOBIN : +241 05 30 18 80
annemarie.jobin@economie-gabon.com

Publicité & Marketing :
241 01 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.com

Directeur Artistique & Infographie
Donald Ella

Impression : Multipress

Tirage : 10 000 exemplaires

Informations Légales
MOBILITY MEDIA AFRICA Société éditrice de : Economie Gabon+
Sarl au capital de 85.000.000 FCFA - RCM N°2010B09428
Numéro statistique : 771 619 H
Récépissé de déclaration de constitution d'un organe de presse N°0165/MCPEN/SG/DCOM du 3 juin 2010

Siège social
Immeuble BICP, BP 4562 Libreville-Gabon
Tél. +241 01 44 11 62

Site Internet : www.economie-gabon.com
Facebook : facebook.com/economiegabon.plus
Twitter : twitter.com/EconomieGabon



www.economie-gabon.com

Flashez ce code avec votre smartphone



Magazines en PDF
retrouvez tous nos magazines en version numérique format PDF

L'inauguration de l'ANPI-Gabon veut marquer une nouvelle dynamique dans l'amélioration du cadre des affaires au Gabon

Ce nouvel espace au cœur de Libreville accueille entrepreneurs et investisseurs nationaux et internationaux pour formaliser, accompagner et promouvoir l'attractivité du Gabon.

La Rédaction



Lundi 15 janvier 2018, le Président de la République gabonaise, S.E. Ali BONGO ONDI-MBA, a inauguré le Guichet de l'Investissement de l'ANPI-Gabon. Ce guichet est destiné à la prise en charge des investisseurs nationaux et internationaux et des entrepreneurs dans la création d'entreprise, la facilitation des procédures d'obtention d'agrè-

ments et d'autorisations, l'appui à l'entrepreneuriat et le dialogue public-privé.

Sur une surface totale de 2 000 m², le guichet de l'investissement de l'ANPI-Gabon regroupe en un seul lieu les différents services relatifs à la création et à la formalisation des entreprises. Ce nouvel espace prouve l'engagement des autorités gabonaises dans la pro-

motion et le développement d'un cadre des affaires propice à l'amélioration de l'attractivité économique du pays, à la simplification des formalités administratives des entreprises et au développement de l'entrepreneuriat.

L'ANPI-Gabon, Guichet de l'Investissement, s'arrime ainsi aux meilleures pratiques de promotion des investissements et de facilitation dans la création et le développement des affaires au Gabon, en proposant un « One-Stop-Shop ». Toutes les entités impliquées dans le processus de création d'entreprise sont réunies en un lieu unique, permettant dorénavant de créer une entreprise en 24h contre près de 20 jours auparavant. Les coûts liés à la création d'une entreprise ont également été réduits.

Nina Alida Abouna, Directrice générale de l'ANPI-Gabon, explique : « Nous sommes très fiers de ce lieu, véritable trait d'union entre le potentiel de l'économie gabonaise et l'intérêt des investisseurs internationaux. L'ensemble des collaborateurs de l'ANPI-Gabon est au service de l'attractivité économique du Gabon. Notre objectif est clair :

accompagner, orienter et faciliter la création de valeur dans notre pays ».

Liban Soleman, Président du conseil d'administration de l'ANPI-Gabon et Coordonnateur Général du Plan Stratégique Gabon Émergent ajoute : « *Le Gouvernement gabonais a adopté un Plan de Relance de l'Économie pour sortir de la conjoncture économique morose des trois dernières années. La réussite de ce plan repose en grande partie sur le volume et la qualité des investissements privés que notre pays sera capable d'attirer. La mise en place du guichet unique de l'investissement est donc un grand pas en avant et un signal fort vis-à-vis de la communauté des investisseurs nationaux et internationaux. Le Gabon est business friendly et se donne les moyens de faciliter le parcours de l'investisseur ».*

L'ANPI-Gabon annonce également la création d'un *Desk Investisseurs* qui permettra à l'agence de renseigner les investisseurs sur l'économie et les atouts économiques du pays, sur le cadre des affaires au Gabon ainsi que sur la culture d'affaires des Gabonais ■

Perspectives économiques en Afrique 2018 : la Banque africaine de développement plaide avec force pour l'industrialisation de l'Afrique

Le président de la BAD a annoncé que la Banque organiserait le Forum de l'Investissement en Afrique les 7 et 8 novembre 2018 à Johannesburg, en Afrique du Sud, afin de mobiliser des fonds destinés au développement des infrastructures.

La Rédaction

Le 19 janvier 2018 à Abidjan, en lançant l'édition 2018 de *Perspectives économiques en Afrique*, l'une des publications phares de la Banque, le président, Monsieur Akinwumi Adesina, a plaidé pour une accélération de l'industrialisation de l'Afrique afin de créer des emplois, réduire la pauvreté et encourager une croissance économique inclusive.

Les projets d'infrastructures sont au nombre des investissements les plus rentables qu'une entreprise puisse faire, car ils peuvent « sensiblement contribuer à stimuler et à soutenir la croissance économique d'un pays. Les infrastructures, quand elles sont bien gérées, fournissent les ressources financières pour faire tout le reste. »

Parce que la diversification économique est la clé pour résoudre quantité des difficultés auxquelles se heurte le continent, le président de la banque africaine de développement a appelé les gouvernements africains à encourager une transition vers les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, notamment dans les zones rurales où résident 70 % de la population du continent.

« L'agriculture doit être à l'avant-garde de l'industrialisation de l'Afrique », a-t-il déclaré, ajoutant que des sources d'énergie intégrées et des infrastructures de transport adaptées faciliteraient l'intégration économique, appuieraient le développement de la chaîne de valeur agricole pour favoriser l'autonomie alimentaire et les économies d'échelle qui sont les moteurs de l'industrialisation.

Face à l'auditoire composé de décideurs politiques et de membres du corps diplomatique présents en Côte d'Ivoire, Adesina a argué que la diversification économique via l'industrialisation, assortie d'investissements matériels en capital humain, permettra à la population en plein essor des jeunes du continent de réussir la transition vers des secteurs productifs axés sur les technologies.

Akinwumi Adesina a également souligné que l'industrialisation de l'Afrique pourrait avoir un effet « gagnant-gagnant » – relativement méconnu – dans les pays développés, citant à ce sujet le rapport selon lequel « l'augmentation de la part de l'industrie dans le PIB africain (ainsi que dans d'autres pays moins avancés) pourrait stimuler les investissements dans le G20 d'environ 485 mds de dollars et dans la consommation des ménages d'environ 1 400 mds de dollars. »

Le président de la Banque a mis en avant différentes solutions novatrices grâce auxquelles les pays d'Afrique pourraient générer des capitaux en faveur du développement des infrastructures tout en faisant part de l'action que poursuit la Banque à travers ses High-5, ambitieux programme de développement destiné à remédier aux problèmes évoqués dans le rapport.

Il a également annoncé que la Banque organiserait le Forum de l'investissement en Afrique les 7 et 8 novembre 2018 à Johannesburg, en Afrique du Sud, afin de mobiliser des fonds destinés au développement des infrastructures, de combler un

déficit de financement de 130 à 170 mds par an – en hausse par rapport aux estimations antérieures qui faisaient état de 100 mds de dollars par an. Ainsi que l'a souligné Célestin Monga, chef-économiste et vice-président de la Banque chargé de la gouvernance économique et de la gestion du savoir, *Perspectives économiques en Afrique* est devenu le rapport phare de la Banque africaine de développement en ce qu'il fournit des données et des documents de référence sur le développement de l'Afrique et présente un intérêt certain pour les chercheurs, investisseurs, organisations de la société civile, partenaires au développement et journalistes. Outre l'état des lieux dressé pour les perspectives économiques en 2018, l'édition de cette année porte sur le développement macroéconomique et les changements structurels en Afrique. Le rapport souligne la nécessité de développer les infrastructures africaines et recommande de nouvelles stratégies et des outils financiers innovants que les pays peuvent envisager d'utiliser en fonction de leur niveau de développement et de leur contexte spécifique. « La Banque publiera des *Perspectives économiques régionales en Afrique* pour les cinq sous-régions de l'Afrique », a indiqué Abebe Shimeles, directeur par intérim de la politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche à la Banque. Ces rapports autonomes et indépendants qui devraient être rendus publics lors des prochaines assemblées annuelles de la Banque en mai 2018 porteront sur les domaines de préoccupation prioritaires de chacune des sous-régions et fourniront une analyse du paysage économique et social – entre autres enjeux.

Des membres du corps diplomatique présents en Côte d'Ivoire, des représentants d'organisations internationales et de banques multilatérales de développement, de la société civile et de nombreux journalistes étaient présents au lancement et à la présentation de la publication, un événement modéré par le directeur de la communication et des relations extérieures de la Banque, Victor Oladokun ■

Radisson Blu Hotel, Libreville.



NOUS COMPRENONS
L'IMPORTANCE DE
VOTRE ÉVÈNEMENT.
VOS RÉUNIONS À
PARTIR DE 38 000
FCFA PAR PERSONNE.

Radisson BLU

VOS MEETINGS
CHEZ RADISSON BLU.
VOS HISTOIRES
PRENNENT VIE.

5 Boulevard de Nice, B.P. 2254 Libreville-Gabon
T: +241 01 44 80 00 info.libreville@radissonblu.com
radissonblu.com/fr/reunions

Des conditions générales s'appliquent.

ENTRETIEN AVEC MONSIEUR DANIEL LEFEBVRE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ADL

ADL, TOUJOURS EN PISTE

Après 30 années de gestion de l'Aéroport de Libreville, nous vous proposons d'écouter et de réécrire l'histoire de cette collaboration entre l'État gabonais et ADL.

Par Anne-Marie Jobin



Daniel Lefebvre et son équipe

ECONOMIE GABON + : Monsieur Daniel Lefebvre, merci de nous livrer les points importants qui ont marqué l'histoire de cette collaboration avec l'État gabonais.

ADL, c'est la belle histoire du premier PPP en Afrique qui, sous l'impulsion du Ministre Michel ESSONGUE et bien entendu du Président Omar BONGO, a permis de confier la gestion et les investissements à un partenaire privé. Je rappelle qu'ADL est une société gabonaise dont l'État gabonais est actionnaire à 26 % aux côtés d'autres sociétés privées ou d'entités qui composent le tour de table de l'actionnariat.

Cette répartition équitable a permis à l'État de participer de façon active aux décisions et orientations durant ces 30 années, de surveiller aussi dans son rôle régalien la mise en œuvre des normes requises dans le domaine aéroportuaire et de contrôler le bon usage des finances. Ce montage innovant pour l'époque a permis à ADL de traverser toutes ces années avec un seul exercice déficitaire et, fait remarquable, en total

auto-investissement. Je le souligne, car ce n'est pas le cas de nombreux aéroports que l'on nous cite dans la zone CEMAC, où l'État est la plupart du temps dans le co-investissement sur les infrastructures aéroportuaires.

ADL EST TOUJOURS CANDIDAT

ECONOMIE GABON + : Aujourd'hui, devons-nous annoncer qu'ADL a perdu le marché ou est-il simplement en fin de concession et donc soumis à un appel d'offre international comme cela se pratique la plupart du temps ? Cette fonction est bien particulière et votre expérience gabonaise est indéniable, incomparable aussi. Savez-vous qui soumissionne ?

À ce jour, nous ne savons pas qui postule pour remplacer ADL dans son rôle de gestionnaire, avec toutes les obligations liées à ce rôle. La seule certitude est que dans sa forme actuelle, ADL est toujours candidat pour assurer la période de transition précédant

la livraison du nouvel aéroport. Nous sommes prêts à renégocier un nouveau contrat avec l'État qui, mieux que quiconque, connaît les marges de manœuvre financières de la structure ADL actuelle.

ECONOMIE GABON + : Le groupe EGIS auquel vous appartenez est présent dans 8 pays et gère 17 aéroports. Quels sont les projets en cours, vos perspectives à court et moyen terme ?

J'ajouterai aussi qu'il est présent sur les 4 continents, ce qui démontre la grande capacité de notre entreprise à s'adapter sur tous ces marchés, mais aussi la très grande technicité de nos équipes reconnues partout dans le monde, et pas seulement dans le domaine aéroportuaire.

Nos perspectives nous poussent vers des marchés émergents en Amérique du Sud et en Asie, mais aussi au Moyen-Orient où les pays subissent à grande vitesse une transformation radicale de leur modèle économique. EGIS est aussi et depuis de nombreuses années un acteur majeur de l'ingénierie environnementale, en France

et à l'international, dans les domaines des infrastructures, de l'industrie et des territoires. Cet axe devient majeur dans nos futurs développements.

ECONOMIE GABON + : Nous dédions justement ce numéro à la RSE. Quelle politique menez-vous ? Comment réagit le personnel d'ADL ? Si vous perdez effectivement cette concession, qu'advient-il de ce personnel particulièrement qualifié ? Quelles sont vos relations avec l'ensemble des représentants du personnel ?

Avec le recul de seulement 7 mois à ADL, j'ai été agréablement surpris de constater que le dialogue social au sein de la société est serein. Cela me semble dû au sens des responsabilités qui préside aux rapports entre les représentants du personnel et la Direction Générale. Il faut dire que les conditions salariales et les avantages acquis au fil des ans sont bien au-dessus de la moyenne constatée au Gabon.

Le non-renouvellement de la concession dans sa forme actuelle et parce que nous sommes dans le cadre du droit concessif, impose à l'État Gabonais, notre concédant, de reprendre l'ensemble des contrats et engagements que nous avons pris.

Nous estimons donc que les contrats de travail ainsi que l'accord d'entreprise qui nous lie aux salariés seront reconduits intégralement.

Et c'est tant mieux, car vous avez raison de préciser qu'ADL c'est avant tout les femmes et les hommes qui composent cette équipe de 160 collaborateurs et collaboratrices et font tourner 7 jours sur 7, 365 jours/an et H24 cette infrastructure si stratégiquement importante pour le Gabon.

C'est une évidence qu'il convient, surtout dans le contexte actuel, de ne pas oublier.

Sur 12 hectares de terre nous produisons 325 tonnes de légumes et 52 tonnes de viande

ECONOMIE GABON + : Ce 25 janvier, accompagné de toute une délégation d'officiels, vous vous êtes rendu « sur les terres d'ADL » cultivées par des agriculteurs au lieu-dit ALIBENDENG. Cette exploitation maraîchère est génératrice d'emplois et la production crée de l'économie. De combien d'hectares disposez-vous ? Que deviendra cette exploitation s'il y a un changement majeur dans la gestion de l'aéroport ?

En 1993, soit au quasi-début de notre concession, nous avons signé une convention avec l'IGAD afin de mettre à disposition au franc symbolique 12 hectares de terrain à des familles d'agriculteurs, maraîchers et éleveurs.

C'est aujourd'hui l'un des plus grands sites maraîchers et d'élevage porcin en bordure de Libreville. Il permet à 65 familles de vivre de leur travail.

Avec ses 325 tonnes de légumes par an et 52 tonnes de viande, il alimente les marchés tout autour de la capitale.

Ajoutons que cette action bénéfique pour ces agriculteurs nous a permis aussi de contenir la pression des constructions anarchiques que nous avons pu voir pousser sur le périmètre de la concession allouée en 1988.

ADL espère que, même dans la perspective d'un changement de gestionnaire pour l'aéroport, cette activité économique soutenue financièrement par l'Agence Française de Développement pourra continuer à nourrir et faire grandir des familles sur ce périmètre agricole. ■

SUR NOTRE SITE

www.economie-gabon.com

Flashez ce code avec votre Smartphone pour lire l'article



Nouvelle production pétrolière



L'UGB, PREMIÈRE BANQUE À S'INSTALLER DANS LA ZONE SPECIALE ÉCONOMIQUE DE NOK

L'UGB, filiale du groupe bancaire ATTJARIWABA Bank, a organisé en décembre dernier à Libreville la seconde édition des rencontres multisectorielles au Gabon.

Par Anne-Marie Jobin

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des événements organisés par le Club Afrique Développement qui est composé de plusieurs centaines d'adhérents répartis à travers 17 pays. Cette édition des rencontres multisectorielles est dédiée à l'investissement au Gabon. Le groupe bancaire ATTJARIWABA Bank est présent dans 25 pays du monde, dont 14 sur le continent. Il est soutenu par 17 695 collaborateurs gérant plus de 4 millions de clients. En 2016, le groupe Attijariwafa Bank a réalisé un résultat net évalué à 340 m^{ds} de F CFA. **La même année, l'UGB a dépassé la barre des 300 m^{ds} de F CFA d'encours de crédit** pour le financement de l'économie nationale.

Représentée par son directeur général Monsieur Yaaqoubi, l'UGB s'investit pleinement dans sa mission d'appui à l'économie nationale et d'accompagnement du plan de relance économique. Dans un contexte marqué par une situation de challenge face à la tendance baissière du prix du pétrole, l'UGB soutient des projets structurants pouvant conduire à la diversification de l'économie nationale. Pour exemple, son implication dans le nouveau port d'Owendo et sa présence physique dans la zone d'Nkok.

L'objectif de ces rencontres entre opérateurs économiques locaux, qu'il s'agisse de porteurs

de projets privés ou publics, est fondé sur les échanges avec des investisseurs étrangers potentiels venant de plusieurs continents, avec pour fil rouge la mise en avant de modes de financement innovants, limitant au maximum l'impact sur la dette publique.

La conséquence de la fluctuation des cours des matières premières et de l'importation de la majorité des produits manufacturés, y compris agroalimentaires, se traduit par peu de créations d'emploi et par une forte dépendance des économies. Pour pallier à cette problématique, Monsieur Yaaqoubi constate que les pays africains ayant amorcé leur diversification il y a déjà quelques années accélèrent le pas pour répondre aux attentes de leur population en matière de développement économique et humain. Si ces changements induisent des réformes culturelles pour passer de l'industrie minière à l'agriculture et à l'industrie agroalimentaire, ce n'est en réalité qu'un retour aux sources.

Il observe aussi que le Gabon a anticipé et mène déjà un programme d'envergure tendant à varier les sources économiques. Depuis la dernière réunion, une usine de production de farine et une usine de production d'huile de palme fonctionnent, la montée des cours est favorable à l'industrie du manganèse qui bat des records, la



zone industrielle de Nkok accueille à présent 58 sociétés opérant dans différents secteurs, principalement dans celui de la sidérurgie et bien entendu dans l'industrie du bois qui bénéficie de l'interdiction d'exporter les grumes du pays. Et cette liste d'activités n'est pas exhaustive.

Ces 48 heures de séminaire furent, entre autres, parrainées par Madame BERRE, Ministre de la Promotion des Investissements Privés, du Commerce et de l'Industrie. Son discours d'ouverture très solennel et engagé s'appuyait sur la volonté de l'État gabonais de soutenir les PPP : « *Le contexte actuel nous amène à collaborer ensemble pour jouer pleinement notre rôle d'acteur économique. La relance de l'économie passera nécessairement par une redynamisation du secteur privé local et par une amélioration du cadre des affaires grâce à la mise en place des réformes structurelles* », a-t-elle déclaré.

Madame Berre a également souligné que « *la valorisation de notre potentiel naturel, qu'il soit forestier, minier, touristique, agricole, industriel ou dans les nouvelles technologies sera d'autant plus grande dès lors que l'État exercera son rôle de partenaire du secteur privé* ». Ces promesses d'accompagner les investisseurs sont un axe prioritaire sur le plan politique et engagent également l'ANPI (Agence Nationale de la Promotion des Investissements) qui s'attelle d'ores et déjà à comprendre les besoins de chaque investisseur potentiel en fonction des sensibilités culturelles, des secteurs recherchés et des capacités d'investissements de chacun.

La confidentialité des échanges B2B ne nous permet pas à ce jour de divulguer les résultats de ces rencontres 2017. **Economie Gabon** + porte un intérêt particulier à ces séminaires et s'engage à vous tenir informés des succès de cette initiative ■



CROIRE EN VOUS...



Union Gabon
de Banque
Groupe Attijariwafa



Protocole d'Interview adressé à Monsieur Erik WATREMEZ, Directeur Général du cabinet Ernst & Young LE CABINET EY INFORME LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA GSEZ SUR LEURS DROITS ET LEURS DEVOIRS

Monsieur Erik WATREMEZ, Directeur Général du cabinet EY de Libreville, cabinet d'expertises spécialisé en audit, conseil, conseil en transactions, fiscalité et droit, accompagne les entreprises et les entrepreneurs dans la création et la réalisation de leur projet. À ce titre, accompagné de ses associés et de leurs équipes, il a animé un séminaire de formation dans la Zone Économique à Régime Privilégié de Nkok.

Par Anne-Marie Jobin

ECONOMIE GABON + : Monsieur Erik WATREMEZ, les acteurs économiques de la zone de Nkok bénéficient d'avantages multiples, notamment d'exonérations de taxes et d'impôts. Pouvez-vous nous dire à quel titre et nous donner quelques détails ?

M. ERIK WATREMEZ : La zone de Nkok est une des Zones Économiques à Régime Privilégié, ou « ZERP », au Gabon. C'est un espace où les entreprises industrielles, commerciales et de services implantées doivent nécessairement exporter au moins 75% de leurs productions pour bénéficier de certains avantages. Ces avantages sont liés à un régime privilégié qui se matérialise principalement par des exonérations en matière fiscale (Impôt sur les Sociétés, Taxe sur la Valeur Ajoutée, Impôt sur les dividendes, droits de mutation et d'enregistrement etc.) et douanière (droits à l'importation).

ECONOMIE GABON + : Ces chefs d'entreprises n'ont pas seulement des droits. Ils ont aussi des devoirs vis-à-vis de l'État gabonais n'est-ce pas ? Lesquels ?

Les chefs d'entreprises ont effectivement des devoirs. Le premier d'entre eux est l'obligation d'obtenir un agrément préalable délivré par l'Organe d'Aménagement et de Gestion pour exercer dans la ZERP. La délivrance de cet agrément est évidemment soumise à certaines conditions, notamment d'investissement. Par la suite, bien que bénéficiant d'exonérations diverses en matière fiscale, ils doivent déposer des déclarations fiscales.

ECONOMIE GABON + : Les sociétés bénéficient-elles toutes des mêmes avantages ou ces derniers varient-ils en fonction de leur secteur d'activité ?

Quel que soit le secteur d'activité dans lequel elles exercent, toutes les sociétés implantées dans la zone de NKOK bénéficient des mêmes avan-

tages dès lors que les conditions y relatives sont remplies.

ECONOMIE GABON + : La GSEZ est donc une zone franche. Peut-on parler d'un État dans l'État ?

Dans la mesure où elle demeure soumise aux lois et règlements en vigueur en République Gabonaise, la ZERP ne peut être considérée comme un État dans l'État. Tout au plus pouvons-nous dire qu'il s'agit d'un terrain privilégié pour réaliser des investissements au Gabon.

ECONOMIE GABON + : Les dirigeants des entreprises de la ZERP sont-ils contraints d'embaucher un certain pourcentage de Gabonais ? Les charges patronales applicables aux employeurs de la zone sont-elles identiques à celles des autres entreprises gabonaises ?

La loi sur les ZERP rappelle le principe de la priorité accordée aux nationaux en matière de recrutement lorsqu'ils présentent les mêmes compétences que les non-nationaux. Ainsi, les entreprises exerçant dans la ZERP ont-elles l'obligation d'employer au moins 90% de travailleurs nationaux. Les charges patronales demeurent évidemment identiques à celles supportées par les employeurs n'exerçant pas dans la ZERP.

ECONOMIE GABON + : Certains métiers exercés sont plutôt novateurs pour le Gabon. Comment les prétendants à ces postes sont-ils formés ?

L'esprit de la ZERP étant de diversifier les activités exercées au Gabon, l'apprentissage de nouvelles méthodes de travail et de nouvelles technologies est également un défi à relever pour les entreprises qui s'y installent. Nul doute que cette zone soit le gisement de nombreux emplois et métiers novateurs dans un futur proche.



Erik WATREMEZ, Directeur Général du cabinet Ernst & Young

malités administratives. En qualité d'expert dans les matières d'audit, de conseil en transactions, de fiscalité et de droit, notre cabinet s'efforce également de fournir l'assistance nécessaire aux investisseurs qui sont effectivement demandeurs de conseils, au-delà de la barrière de la langue ■

ECONOMIE GABON + : La plupart des créateurs d'entreprises de la zone (+ de 50 à ce jour) viennent d'Inde, de Chine, du Maroc... La barrière de la langue, les différences culturelles, les lois, les méthodes... comment abordent-ils ces problématiques ? Sont-ils très à l'écoute, demandeurs de conseils ?

Les autorités gabonaises ont pris des mesures afin de favoriser l'implantation de ces différents investisseurs, dont la création d'un guichet unique facilitant l'exécution de toutes les for-

SUR NOTRE SITE

www.economie-gabon.com

Flashez ce code avec votre Smartphone pour lire l'article



La dette publique du Gabon a augmenté !



Votre nouvelle rubrique
PROMOTIONNELLE...

- ✓ Présentation de votre établissement
- ✓ Annonce de vos événements
- ✓ Pub avec coupon promotionnel
- ✓ Startup : faites vous connaître
- ✓ Lancement de produit

... à des tarifs très **PRÉFÉRENTIELS**

ENTRETIEN AVEC MONSIEUR GABRIEL NTOUGOU, ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE LA ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE NOK

La GSEZ en plein essor

En avril 2017, 33 entreprises étaient actives dans la Zone Économique Spéciale (ZES) de Nkok. Neuf mois après, 58 sont à pied d'œuvre + 18 en construction. Les infrastructures, les aménagements, le guichet unique, le port sec, les douanes, les avantages et les facilités séduisent les investisseurs.

Par Anne-Marie Jobin



Gabriel NTOUGOU, Administrateur Général de la Zone économique Spéciale de Nkok



Portique douanier à l'entrée de la GSEZ

UN BOOM ÉCONOMIQUE NÉCESSITE L'INSTALLATION DE NOUVEAUX SERVICES

ECONOMIE GABON + : Monsieur Gabriel Ntougou, ce regain d'activités a-t-il nécessité davantage d'investissements de la part du guichet unique, notamment en termes d'emploi ? Quelle est la masse salariale administrative en ce début d'année 2018 ? Quels sont les profils les plus recherchés ? Dans quels secteurs d'activités ?

L'accroissement de l'activité n'a pas forcément un impact significatif sur la masse salariale, car la plupart des agents du guichet unique sont des fonctionnaires affectés à la Zone Économique Spéciale de Nkok. Toutefois, le boom économique que nous connaissons actuellement dans la zone économique de Nkok appelle forcément à l'installation de nouveaux services et au renforcement d'autres déjà existants au sein de l'Autorité administrative. C'est le cas par exemple de l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA) et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAGMS) qui ont rejoint le guichet unique en 2017. Dans le même temps, la forte activité dans la zone a nécessité d'optimiser le guichet unique. Ce fut le cas au niveau du bureau des Impôts qui a été renforcé ainsi que ceux de la Douane et de l'Immigration qui ont vu également croître leurs effectifs.

À ce jour, 94 personnes travaillent au guichet unique pour répondre au mieux et le plus rapidement possible aux demandes administratives adressées par les opérateurs installés dans la zone. 58 d'entre-elles sont fonctionnaires. Les directions générales présentes à Nkok sont les suivantes : la Douane (DGDDI), les Impôts (DGI), l'Environnement (DGPEN), l'ONE (Office National de l'Emploi), la CNSS, le CNAP (Centre National Anti-Pollution), l'Immigration (DGDI), le Conseil Gabonais des Chargeurs (CGC), les Forêts (DGF), l'Industrie et la Commercialisation du Bois (DGIB), la Concurrence et la Consommation (DGCC), l'ANPI, les Affaires Consulaires, le Travail et la Main-d'œuvre étrangère, le Commerce (DGC), l'Industrie et Compétitivité (DGIC), l'ANUTTC, l'AGASA et la CNAMGS. En revanche, dans le secteur privé, nous embauchons sur contrat de travail, notamment pour les fonctions support telles que les ressources humaines, les services comptables et financiers, le département de la communication ou les moyens généraux et juridiques.

UN CENTRE DE FORMATION EN CONSTRUCTION

ECONOMIE GABON + : Selon les domaines d'activités, il est parfois difficile de trouver certaines compétences professionnelles. Serait-il envisageable de créer un centre de formation sur place, dans la zone ?

Il existe des centres de formation professionnelle au Gabon, mais la plupart d'entre eux nécessitent un réel renforcement des programmes, notamment pour certains corps de métier, et du modèle de fonctionnement (orientation et financement de la formation des jeunes). Je veux parler de l'accompagnement et de l'encadrement de l'apprenti en vue de mieux répondre à la question de l'employabilité et donc au problème de l'inadéquation formation-emploi dans notre pays. Dans la zone de Nkok, nous avons anticipé sur cette question et construisons des centres de formation professionnelle et de perfectionnement. Un centre d'une capacité de 1000 étudiants avec dortoirs est en cours de construction par la Société chinoise AVIC INTERNATIONAL. Les formations porteront sur la plomberie, l'électricité ou encore la soudure... Objectif : les former à tous les métiers fortement sollicités dans le secteur de l'industrie. Deux autres centres financés par la banque mondiale sont en projet, l'un dédié aux TIC et l'autre aux BTP. Concernant la filière du bois, une formation est déjà opérationnelle au sein du cluster bois qui compte aujourd'hui 13 PME (dont des gabonaises) et emploie plus de 350 travailleurs.

ECONOMIE GABON + : Vous vous êtes entourés du service de l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire dont la mission est d'effectuer toutes les analyses phytosanitaires avant exportation des produits. Qu'est-ce qui a nécessité la présence de ce service in situ ? Est-ce une corporation particulière, notamment l'usine d'eau minérale ?

C'est une obligation juridique. L'AGSA est en charge des analyses alimentaires et aussi de celles des végétaux. Or, 80% des activités développées dans la zone sont en rapport direct avec le secteur bois. Ces matières végétales sont surveillées de près afin d'éviter qu'elles soient atteintes par des insectes à caractère destructif. N'oublions pas qu'au minimum 75 % des produits fabriqués à Nkok sont exportés. À ce titre, les contrôles se doivent d'être à la hauteur des enjeux. Concernant cette nouvelle société chinoise productrice d'eau, **il s'agit d'eau potable et non d'eau minérale**. ORIGIN dispose d'un agrément provisoire de 3 mois délivré par l'AGASA. Cette eau est puisée à 68 mètres de profondeur et rendue potable et consommable après traitement mécanique. Elle respecte les normes OMS. La sensibilité du sujet est particulièrement aiguë et impose à cette société de gérer son propre laboratoire dont les analyses sont contrôlées, comparées par celui de l'AGSA et de la DGCC selon un protocole très strict.

UNE USINE AVICOLE PRODUIRA BIENTÔT 36 000 TONNES DE POULET/AN

ECONOMIE GABON + : Comment une société implantée dans la zone peut-elle bénéficier des avantages alors qu'elle ne souhaite couvrir que le marché local ? S'agit-il d'un cas particulier ?

Non, il ne s'agit pas d'un cas particulier puisque toute société privée souhaitant s'installer au Gabon est la bienvenue, y compris dans la zone. Dans ce cas, elle a pour obligation d'exporter au minimum 75% de sa production et peut donc en réserver jusqu'à 25% au marché local. Toutefois, la loi prévoit que si un produit n'est pas fabriqué au Gabon, ou bien si la production locale de celui-ci est insuffisante pour couvrir le besoin local, une entreprise peut s'installer dans la zone et vendre une partie plus importante de sa production sur le marché local.

Par ailleurs, une usine avicole est en cours de construction, dont l'objectif de produire 36 000 tonnes de poulet par an. Cette société a pour ambition d'exporter 75% de ses produits et de couvrir également le marché local.

LA BANQUE UGB DU GROUPE ATTIJARIWABA S'INSTALLE DANS LA ZONE

ECONOMIE GABON + : Un guichet bancaire du groupe Attijariwafa

Bank s’installe dans la zone ainsi qu’un pôle logistique destiné à répondre notamment aux besoins du port à sec dont la capacité mensuelle est de 300 containers. La zone deviendra-t-elle une ville dans la ville ? Prévoyez-vous d’héberger des magasins d’alimentation et de créer une école ?

C’est effectivement l’objectif à atteindre. Cependant la ZES de Nkok n’est pas un État dans l’État, mais une zone industrielle bénéficiant d’un régime privilégié dans le pays. Ces privilèges sont déterminés par des textes en fonction d’un benchmark international précis. Ils répondent à certaines attentes, car ils génèrent de l’économie, débouchent sur de nombreux emplois, développent l’industrialisation du Gabon et favorisent la transformation de nos matières premières. 10 ans d’exonération de douane, 10 ans d’exonération d’impôt sur les bénéfices, 25 ans d’exonération de TVA, pas d’impôts sur les dividendes, voilà les privilèges mis en exergue au sein de cette zone. Il est donc clair que la ZES de Nkok n’est pas une zone de non-droit. En dehors de ces avantages, tous les autres impôts relatifs au Régime de Droit Commun du Code fiscal gabonais y sont applicables. Pour ce qui concerne les services de la banque UGB du groupe Attijariwafa, nous sommes vraiment ravis de leur présence, car le volume des transactions financières au niveau de la zone va crescendo et les opérateurs de la zone sont enfin servis.

BIENTÔT 120 AUTRES MAISONS CONTRUITES

ECONOMIE GABON + : De combien d’habitations est composée la zone résidentielle ? Sont-elles toutes vendues ou louées ? À qui sont-elles réservées ? Un investisseur immobilier privé peut-il acquérir un bien dans la zone à des fins de construction ou de location ?

Oui, un investisseur privé peut investir en achetant une parcelle dans la zone et construire sa maison. Des parcelles sont disponibles et les terrains totalement viabilisés. Au sein de la ZES de Nkok, la question de l’accès au foncier ne se pose pas. Et c’est d’ailleurs là l’une des clés de la réussite de ce projet.

À ce jour, une cinquantaine de maisons ont été construites par l’Organe d’Aménagement (GSEZ), notamment pour loger une partie du personnel employé dans les usines de la zone. Un autre espace est réservé à la phase 1 d’un projet de construction de 120 habitations pour répondre à une demande toujours croissante.

ECONOMIE GABON + : Des accords spéciaux sont signés entre la SOMIVAB (Société de Mise en Valeur du Bois) et la GSEZ, et certaines entreprises exploiteraient des grumes sans pour autant être détentrices d’un permis forestier. Pouvez-vous développer ?

Il est donc clair que la ZES de Nkok n’est pas une zone de non-droit.

Il existe plusieurs métiers dans l’industrie du bois : la coupe des grumes, le sciage, la transformation, le déroulage, le contre-plaqué, la fabrication de meubles. La GSEZ a signé un partenariat avec la SOMIVAB pour l’aménagement d’un parc à bois au sein de la zone.

Ce parc est stratégiquement positionné, car il est situé juste en bordure d’une déviation de la voie ferrée qui traverse la zone. L’idée est de fournir de la ressource aux sociétés installées dans la zone sans que celles-ci aient besoin d’acquérir un permis forestier. Ainsi, toutes les entreprises transformant le bois dans la zone peuvent se ravitailler sur place en permanence. Vous imaginez le gain de temps et l’impact sur la réduction des « coûts de transactions » ! C’est génial ! Tout ceci tient au caractère stratégique de la ZES de Nkok qui est traversée par une voie ferrée reliant plusieurs régions du Gabon qui regorgent d’énormes ressources naturelles. La zone est aussi directement connectée au nouveau port d’Owendo (New Owendo International Port – NOIP) via la même voie ferrée ainsi que par voie routière et fluviale, pour permettre un acheminement rapide et simple de la production vers le point d’exportation.

ECONOMIE GABON + : La GSEZ cogère le nouveau port d’Owendo. Tout est mis en œuvre pour faciliter et accélérer les démarches douanières et autres formalités. Ces efforts consentis ne sont pas en adéquation avec l’état des infrastructures routières. Selon vos informations, quand le tronçon PK5 à PK12 sera-t-il opérationnel et celui du PK12 au PK 25 correctement aménagé ?

Les problèmes de l’état des routes d’accès ne relèvent pas de mes compétences. Néanmoins,

la livraison de ce tronçon sera d’un grand apport au développement de l’activité dans la ZES de Nkok. Mes responsabilités se limitent à la gestion des 1 126 hectares de la ZES de Nkok et à la gestion de plus de 78 opérateurs malaisiens, chinois, indiens, européens, canadiens, camerounais, gabonais, sénégalais, libanais, égyptiens, etc. qui font l’activité de cette zone ■



Cote boursière

Decembre 2017 - Janvier 2018

par :



Devises/FCFA	Jan-18	Dec-17	Variation
USD - Dollar américain	528,10	546,950	3,57%
GBP - Livre britannique	746,00	739,331	-0,89%
CAD - Dollar Canadien	428,62	436,171	1,76%
CHF - Franc suisse	566,02	560,551	-0,97%
ZAR - Rand sud-africain	44,33	44,305	-0,05%
JPY - Yen japonais	4,86	4,859	-0,02%
AED - Dirham des Emirats Arabes Unis	143,59	148,888	3,69%
CNY - Yuan	83,49	84,050	0,67%
MAD - Dirham marocain	57,63	58,735	1,92%

	Jan-18	Dec-17	Variation
Brent (USD / Baril)	69,05	66,87	-3,16%
WTI (USD / Baril)	64,73	60,42	-6,66%
Or (USD / once)	1 345,14	1 302,80	-3,15%
CAC 40 (EUR)	5 481,93	5 312,56	-3,09%
Euro stoxx 50 (EUR)	3 609,29	3 503,96	-2,92%
DOW JONES (USD)	26 149,39	24 719,22	-5,47%

TAUX BEAC EN VIGUEUR

Taux d'intérêt des appels d'offres :	2,95%	new
Taux d'intérêt des prises en pension :	4,70%	new
Taux d'intérêt sur placement 7 jours :	0,00%	
Taux d'intérêt sur placement 28 jours :	0,0625%	
Taux créditeur minimum :	2,450%	

TRACTAFRIC EQUIPMENT

Spécialiste de l'équipement industriel, minier et BTP

N°1 en Afrique centrale

Tractafric Equipment équipe les plus grands opérateurs en Afrique centrale avec :

- un large choix de matériels : équipement minier, BTP et forestier, engins de manutention, moteurs industriels et marins, groupes électrogènes, centrales électriques...
- un service complet : vente et location de matériel, pièces de rechange, maintenance, réparation, gestion de flotte, formation...
- un solide portefeuille de marques : Caterpillar, notre partenaire depuis plus de 86 ans, mais aussi Hyster, Manitou, Terex Cranes, Perkins, Sullair...





Siège : Z.I. OLOUMI · BP 2147 · Libreville · Tel : (+241) 01 76 01 77

Agences à Port-Gentil et Moanda

www.tractaftric-equipment.com



Russie-Afrique : Un regain d'intérêt

Lors d'une rencontre avec le président guinéen Alpha Condé en septembre 2017, le chef d'État russe Vladimir Poutine a annoncé l'annulation de plus de 20 milliards de dollars de dettes de différentes nations africaines « dans le cadre de l'initiative visant à aider les pays les plus pauvres et en état de fort endettement ». Si les noms des pays concernés n'ont pas été précisés, l'annonce en elle-même est un excellent indicateur de l'état actuel des rapports entre Moscou et l'Afrique, un continent redevenu une priorité pour la diplomatie russe depuis le début des années 2000.

La Rédaction

■ DE GROS CHIFFRES

Presse, politiciens, experts et observateurs s'accordent à dire qu'il y a un véritable regain d'intérêt « géopolitique, économique et sécuritaire » de la Russie pour l'Afrique. Moscou a pris d'assaut le continent et cette offensive se traduit par d'énormes investissements dans tous les secteurs stratégiques de développement. Décembre 2017 : la compagnie russe Geoservice Ltd annonce son intention d'investir 12,5 mds de \$ dans le secteur ferroviaire au Ghana. Ce montant représente 29% du PIB de l'ex-Gold Coast qui était de 49,69 mds de \$ en 2016. Un mois plus tôt, c'est le Russe Rosneft qui a annoncé la clôture de sa transaction d'acquisition de 30% de parts dans le « *super géant* » champ gazier Zohr en Égypte pour 450 mds de \$. Zohr est la plus grande découverte de gaz naturel jamais effectuée en Méditerranée.

En 2016 déjà, le gouvernement Poutine accordait un prêt de 25 mds de \$ à l'Égypte pour financer sa première centrale nucléaire.

Mais les investissements russes en Afrique ne datent pas de cette année puisqu'en 2016 le gouvernement Poutine accordait un prêt de 25 mds de \$ à l'Égypte pour financer sa première centrale nucléaire d'une capacité de 4800 MW dont l'ouverture est prévue pour 2022.

S'y ajoutent les fonds alloués par la banque publique russe Rusximbank pour le financement du premier satellite national angolais AngoSat-1 et d'autres grands investissements russes dans des secteurs tels que les hydrocarbures et les mines ainsi que la reprise de l'assistance militaire à plusieurs états africains.

Pourquoi ce regain d'intérêt ?

« Il s'agit pour la Russie, depuis 2008, de renouer avec un statut de puissance internationale. De trouver des ressources rares pour une Russie qui produit peu ce qu'elle consomme. De trouver des débouchés pour les deux grandes industries exportatrices de la Russie actuellement, c'est-à-dire le nucléaire civil et les industries de défense », expliquait en mars 2017 Cyrille Bret, maître de conférence en géopolitique à Sciences Po.

Après la dissolution de l'Union soviétique, engluée dans des problèmes économiques, dépassée par des pays émergents comme la Chine ou l'Inde et largement distancée par le géant américain, la Russie vit son statut de « puissance internationale » remis en question et fut contrainte de stopper toute coopération avec l'Afrique.



Le président Poutine reçoit ses homologues africains

L'offensive de la Russie en Afrique aujourd'hui

Les relations entre Moscou et l'Afrique ont repris progressivement avec la montée en puissance de Vladimir Poutine au début du XXI^e siècle. Si la Russie s'appuie davantage sur la Chine ou l'Inde dans sa lutte avec les États-Unis, le continent africain peut s'avérer un allié indispensable, notamment du fait de son potentiel agricole et minier.

Moscou s'implique aussi dans l'humanitaire en Afrique.

En 2011, Poutine a accordé une aide substantielle à plusieurs pays africains à travers le Programme alimentaire mondial (PAM) : Éthiopie, Somalie, Guinée, Kenya et Djibouti. La Côte d'Ivoire quant à elle a obtenu une aide alimentaire de la Russie par le biais de l'Organisation internationale de protection civile.

Citons également l'Algérie avec laquelle Moscou entretient une coopération de longue date.

Lors de la visite officielle en Algérie du premier ministre russe Dmitri Medvedev le 10 octobre 2017, les deux nations ont conclu plusieurs accords de partenariat et de coopération ainsi que des mémorandums d'entente, en particulier dans les domaines suivants : justice (coopération pénale), santé, secteur pharmaceutique, formation professionnelle, hydrocarbures et énergie nucléaire.

La Russie entretient également d'excellentes relations avec le Cameroun. En octobre 2017 se sont tenues à Moscou les premières Journées économiques camerounaises en Russie dont l'objectif était de « permettre aux opérateurs économiques

camerounais de conquérir de nouveaux débouchés ». Début novembre 2017, Nicolay Ratsiborinsky, ambassadeur sortant de la Russie au Cameroun, a annoncé la tenue en 2018 à Moscou d'un sommet visant à renforcer les liens de coopération entre les deux pays.

La Défense : un secteur clé dans les relations entre l'Afrique et la Russie

La Défense est l'un des secteurs dans lesquels les services de la Russie sont le plus prisés. D'après un classement du britannique Jane's, ce pays est le deuxième plus grand exportateur d'armement au monde et compte parmi ses clients plusieurs pays africains.

Cette vocation russe de « soutien militaire » à l'Afrique n'est pas nouvelle au regard de l'aide apportée par l'ex-URSS aux pays du continent dans leur lutte pour l'indépendance. C'est également l'empire russe qui avait aidé l'Éthiopie, seule nation africaine à n'avoir jamais été colonisée et avec laquelle il partage le christianisme orthodoxe.

C'est encore l'aide militaire russe, avec celle de Cuba, qui a permis la proclamation de l'indépendance de l'Angola en 1975. Le pays bénéficie toujours du soutien de la Russie qui l'approvisionne en avions de combats multi-rôles et lui apporte son soutien dans l'entretien des équipements militaires acquis durant l'ère soviétique.

Deuxième armée la plus puissante en Afrique derrière l'Égypte et 26^e au monde selon Global Firepower, l'Algérie se

classe 3^e après l'Inde et la Chine parmi les plus gros clients de la Russie en matière d'armement avec 924 mds de \$ d'achats en 2016 (avions, hélicoptères de combat modernes, systèmes anti-missiles et sous-marins). Mentionnons également l'Ouganda et sa commande d'équipements militaires russes pour, « protéger » son pays « des actions agressives de Washington ». S'y ajoutent des pays comme le Zimbabwe, l'Afrique du Sud, le Burundi ou le Burkina Faso qui essaient de renforcer leurs liens militaires avec la nation russe. Cette liste non exhaustive laisse présager la volonté russe de se positionner sur ce terrain qui représente aussi une source économique importante en faveur du commerce extérieur.

Le climat des affaires : les autres secteurs à la loupe

■ ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Dans sa marche vers l'électricité nucléaire, l'Afrique fait appel à plusieurs experts étrangers dont la Russie qui est particulièrement active sur le continent à travers sa société Rosatom. Outre les 25 mds de \$ prêtés à l'Égypte, la Russie aide plusieurs autres pays africains dans leurs ambitions nucléaires. Elle a conclu avec le Nigéria un mémorandum d'entente portant sur la construction d'un centre multifonctionnel de recherche scientifique sur le nucléaire. Ce pays envisage d'installer bientôt 4000 MW de centrales nucléaires pour satisfaire ses besoins énergétiques.

Toujours par le biais de Rosatom, Moscou assiste la Zambie

dans la mise en œuvre de son programme nucléaire. Des accords signés en décembre 2016 portent sur la construction d'un centre des sciences et des technologies nucléaires. À ces pays s'ajoutent l'Afrique du Sud, le Kenya, ou encore l'Ouganda.

■ HYDROCARBURES

Dans le secteur des hydrocarbures, outre l'acquisition de 30% d'intérêts dans le projet Zohr en Égypte, la société russe Rosneft manifeste un intérêt croissant pour les nouveaux marchés émergents en Afrique. Elle a annoncé en février 2017 qu'elle se préparait à investir dans le secteur du pétrole en Libye ou au Mozambique. Partenaire de l'américain Exxon Mobil sur plusieurs périmètres d'exploration de pétrole et de gaz dans ce pays, elle compte y ouvrir un bureau. Le Mozambique détient les plus grandes ressources d'hydrocarbures d'Afrique subsaharienne.

L'autre géant russe des hydrocarbures, Gazprom (leader mondial de la fourniture de gaz naturel liquéfié), a récemment conclu un accord avec le Ghana pour lui fournir quotidiennement 250 mds de m3 de gaz sur 12 ans à partir de 2019. **Ce volume devrait permettre à la nation ouest-africaine de générer 1000 MW et de réduire les délestages.** Gazprom est également présente ailleurs en Afrique, notamment au Cameroun où elle détient des droits exclusifs sur le gaz produit sur les champs Sanaga Sud et Ebome.

De son côté, la compagnie russe ROSGEO s'appuie sur sa longue expérience dans les études géologiques et sismiques pour aider PetroSA à développer un projet de 400 mds de \$ en Afrique du Sud. **Citons aussi Zarubezhneft, la compagnie pétrolière russe qui aidera Gabon Oil Company à exploiter le site de Mboumba.**

■ MINES

Dans le secteur minier, la Russie est présente dans plusieurs pays grâce à une multitude de compagnies. En 2014, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a signé avec le Zimbabwe un accord de 3 mds de \$ pour le développement du gisement de platine de Darwendale, l'un des plus importants au monde. L'exploitation est confiée à une coentreprise détenue à 60% par une société zimbabwéenne et à 40% par un consortium russe. Ce partenariat est d'autant plus important que la Russie est le deuxième producteur mondial de platine.

On retrouve Alrosa, leader russe de la production de diamants, dans les secteurs miniers angola-

lais, en partenariat avec la compagnie nationale Endiama, et botswanaïse, où il travaille avec Botswana Diamonds. En Angola, des études menées par Alrosa et Endiama ont permis d'estimer à 1 m³ de carats les ressources diamantifères du pays.

Le russe Rosatom est également présent sur l'uranium en Angola.

Par ailleurs, Norilsk Nickel, leader mondial russe de la production de nickel, est actif dans des projets miniers au Botswana et en Afrique du Sud. On retrouve également des Russes en Guinée dans le secteur aurifère (Severstal sur la mine Lefa) et celui de la bauxite (Rusal sur le projet Dian-Dian). Citons aussi Norgold, qui opère sur les projets aurifères Bouly et Ronguen au Burkina Faso, qui est l'un des plus grands producteurs d'or du continent.

Mais également...

■ TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES AU GHANA

Le Ghana envisage une série de projets de modernisation et d'expansion de son réseau de chemins de fer, mais aussi la construction du port de Boankra pour faciliter le transport des marchandises vers le nord du pays et les pays enclavés. Si l'exécution de ces projets d'un coût total estimé à 2,4 mds de \$ devrait être assurée par un partenariat public-privé, le géant russe Geoservice Ltd a annoncé sa participation à l'appel d'offres ainsi que son intention d'injecter 12,5 mds de \$ dans le projet. Fort de 100 ans d'expérience, Geoservice pourrait faire profiter le Ghana des meilleures techniques en matière d'infrastructures ferroviaires.

■ TIC EN OUGANDA

L'offensive de la Russie en Afrique se manifeste aussi dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le 17 octobre 2017, Alexey Volin, vice-ministre russe des TIC, a discuté avec le président Yoweri Museveni d'une coopération portant sur les TIC, notamment en matière de cyber-sécurité, de technologies de l'information et de villes intelligentes. Actuellement uniquement liée avec l'Afrique du Sud, qui comme elle fait partie du BRICS, la Russie a pour objectif d'accroître sa présence sur le continent notamment par le biais du secteur en développement perpétuel des TIC.

La reprise des relations d'amitié et de partenariat entre la Russie et l'Afrique n'est pas surprenante en soi quand on sait qu'elles remontent très loin, à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, pendant le règne du tsar Pierre 1^{er} le Grand ■

Source : (Ecofin Hebdo)

34 ans d'histoire au Gabon

BICP : de la garantie foncière au conseil en investissement, marketing et commercialisation...

1984 : Le démarrage



Ingénieur TP diplômé d'Eyrolles, fort d'une expérience de plus de dix ans dans les secteurs du bâtiment et de l'immobilier en Afrique de l'ouest, Philippe Chandezon décide de dynamiser le marché gabonais des ventes de biens immeubles en créant *BICP*.

1986 : La récession économique internationale touche aussi le Gabon

Sa stratégie : une gestion rigoureuse, s'entourer des meilleurs spécialistes gabonais et français en matière immobilière, diminuer sensiblement les marges commerciales pratiquées par

la concurrence et surtout, créer dans ce secteur d'activité la notion de service et de conseil.

Philippe Chandezon saisit alors l'opportunité de travailler en collaboration avec les banques afin de leur permettre de résorber leurs stocks immobiliers résultant des saisies hypothécaires dues à la crise.

BICP développe ainsi son département « Expertise ».

1990 : Il faut créer...



Le marché immobilier gabonais est en inadéquation avec le budget relativement réduit des accédants. Philippe Chandezon va générer une idée simple : créer le stock qui n'existe pas.



2002 : Le verdict

De longs mois de négociations, de procédures et d'investissements permettent aujourd'hui à *BICP* de proposer aux promoteurs une zone pilote de onze hectares clés en main à Angondge afin de tester selon divers procédés de construction et différents coûts de matériaux, les logements qui, demain, seront choisis et habités par un grand nombre de Gabonais.

Aujourd'hui, le défi

À *BICP*, nous savons depuis longtemps que tous types d'investissements immobiliers, d'acquisitions traditionnelles ou socio-économiques représentent

un effort financier important tant pour vous, promoteurs, propriétaires ou acquéreurs d'un bien immobilier. Notre défi consiste à adapter vos budgets d'investissements, vos ambitions, votre sécurité au plus près de la réalité du marché gabonais.



Aussi, nous mettons notre expérience et nos conseils au service de vos revenus et de votre « mieux-être » ■

BICP

Immeuble BICP, bord de mer - 1474, Av. G. Pompidou
BP 4562 Libreville - Gabon
Fixe : (+241) 01 73 18 80
Portable : (+241) 05 31 70 00 / 07 72 42 43
Email : pchandezon@gmail.com - servicecommercial@bicpgab.com
Site internet : www.bicpgab.com
Burkina Faso : Zone Zaca 10 BP 13589 -
Ouagadougou - Tél : +226 25 30 00 14 / 77 68 64 64



LEADER DU **CONSEIL IMMOBILIER** AU GABON



NOTRE OBJECTIF :
Vous accompagner dans tous vos projets immobiliers

Demandez
une expertise
gratuite
01 73 18 80



Immeuble moderne Angondje



Appartements et studios meublés
immeuble de Louis



Villa verte d'exception à Ambowé



Bureaux de 250 m2 immeuble BICP
bord de mer



Villa meublée avec ateliers et
magasin à IAI / Mindoubé

POURQUOI SIGNER UN MANDAT EXCLUSIF AVEC BICP ?

Comme son nom l'indique, le mandat exclusif implique, la signature d'un contrat avec une seule et unique agence, en l'occurrence BICP, qui s'engage à tout mettre en œuvre pour vendre ou louer votre bien rapidement.

En effet, l'exclusivité de la vente ou de la location de votre bien nous incite à investir temps et argent pour vous trouver un acheteur ou un locataire. Cela, pour une période conventionnelle de trois mois irrévocables.

Les engagements pris par BICP pour vendre ou louer votre bien :

- Publication du bien sur notre site Internet (www.bicpgab.com)
- Publication du bien sur notre application mobile
- Intégration du bien dans la newsletter envoyée à + de 15 000 personnes (CSP+)
- Publication du bien dans le journal distribué à 10 000 personnes
- Partage du bien à l'ensemble des agences immobilières partenaires
- Publication dans les principaux journaux et sites Internet spécialisés (Zoom, Union, Gabon Home, ZoomImmo, etc.)
- Publication sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, etc.)

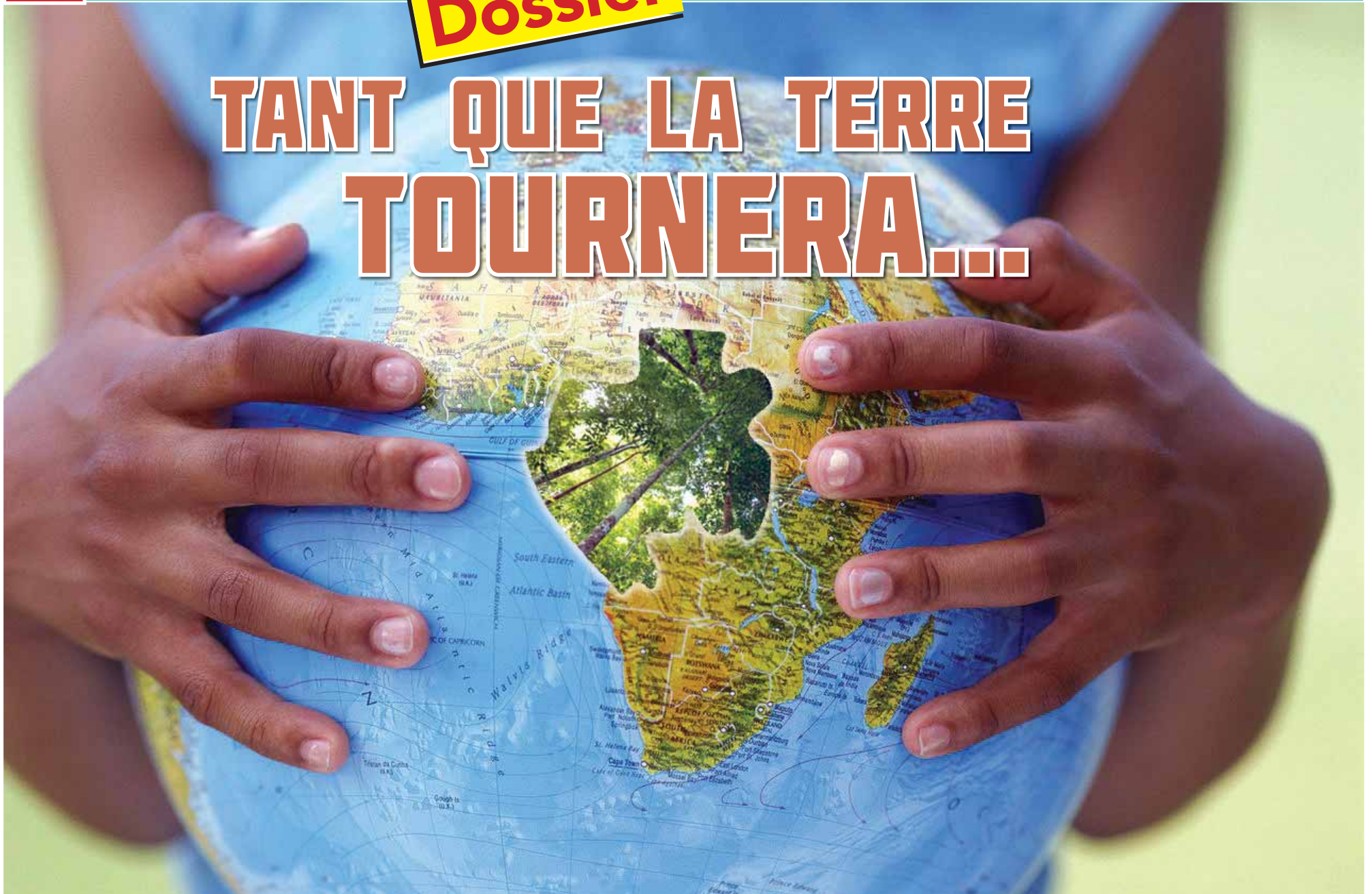
Ce type de mandat vous offre la quasi-certitude d'une vente ou d'une location rapide. Pourquoi? Parce qu'avec un mandat exclusif, l'offre immobilière bénéficiera d'une meilleure promotion de notre part et d'un meilleur positionnement sur le marché.

Le bien aura donc plus de chances de se vendre/louer rapidement et au meilleur prix. À l'inverse, un bien confié à plusieurs agences peut être présenté à différents prix, ce qui risque de dérouter les éventuels acquéreurs qui vont évidemment comparer et être davantage tentés de négocier.

Confier son bien à une seule agence est également plus facile à gérer pour le propriétaire, surtout au niveau de l'organisation des visites et de la remise des clés. Il n'a alors qu'un seul interlocuteur avec lequel traiter.

Pour plus de renseignements, envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : servicecommercial@bicpgab.com ou appelez le (+241) 01 73 18 80 ou le (+241) 05 31 70 00 / 07 72 42 43.

TANT QUE LA TERRE TOURNERA...



Le concept de développement durable s'appuie sur trois volets indissociables : la préservation de l'environnement, le progrès social et la performance économique, avec un engagement sur la durée.

Cette prise de conscience repose sur la volonté des dirigeants politiques de faire appliquer et de respecter dans le temps les décisions prises autour de ces trois paramètres.

Le Burkina Faso est cité en exemple dans ce dossier dédié au développement durable, à la RSE et HSE. Il renonce aux OGM de Monsanto pour la culture du coton et les producteurs renouent avec le succès. Ce pays enclavé est aussi l'un des premiers sur le continent à se fier à l'énergie photovoltaïque. Il a construit une centrale sur 55 hectares, faisant ainsi figure de précurseur. Quel que soit le secteur d'activité, la valeur économique des actions menées en ce sens est avérée.

Avec ses 22 millions d'hectares de forêt tropicale couvrant 80 % de son territoire, le Gabon dispose d'une biodiversité unique et de ressources inestimables. 13 parcs nationaux couvrent 11 % du territoire. 600 hommes sillonnent ces 2,94 millions d'hectares de forêt tropicale pour mieux la protéger. La question est la suivante : comment exploiter ces précieuses ressources sans les épuiser ?

Alors que la majeure partie des pays présents à la COP 23 s'accordent à dire que le charbon doit être abandonné, les deux plus grands pollueurs que sont les États-Unis et la Chine continuent d'utiliser ce combustible. Force est de constater que cette consommation répartie à la hausse fait augmenter à nouveau la production de gaz à effet de serre.

Preuve que la mise en œuvre de ce concept à trois valeurs fondamentales constitue une

opportunité pour penser et introduire de nouvelles priorités dans les actions politiques, aussi bien à l'échelle locale que régionale, nationale et internationale. Cette nouvelle manière de penser l'espace peut changer la physionomie d'un territoire tout en permettant une amélioration de la qualité de vie de la population. Une gouvernance cohérente doit permettre des articulations et concertations entre les différents acteurs responsables

de la mise en pratique de ce nouveau mode de penser le développement.

On voit se dessiner peu à peu une nouvelle volonté de réconcilier les approches locales et l'approche planétaire afin de répondre aux besoins immédiats tout en respectant les potentialités à long terme vis à vis des générations futures. Le développement durable propose un nouveau regard et une nouvelle manière d'aborder dans leur globalité les problèmes auxquels l'homme est confronté, et favorise un changement des relations de l'homme avec le temps et l'espace. La réflexion du « ici et maintenant » doit s'allier à celle du « demain et là-bas » pour justifier les bons choix.

Elle intègre donc l'écologie et l'environnement, mais aussi le contexte économique et social qui agit sur l'individu et sa vie quotidienne, dans toutes les dimensions de l'être humain : sociale, intellectuelle et culturelle ■



INTERVIEW DE MONSIEUR FABRICE BONATTI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOBRAGA

La RSE au cœur du management à la SOBRAGA

En 2017, les Corporate Awards ont récompensé la Société des Brasseries du Gabon pour son engagement en qualité d'Entreprise Responsable. L'implication de la SOBRAGA en faveur du développement durable et les efforts fournis pour l'épanouissement social ont été primés.

Par Anne-Marie Jobin



Fabrice Bonatti,
Directeur Général de la SOBRAGA

ECONOMIE GABON + : Vous avez été très honorablement primés pour vos résultats en termes de RSE - développement durable. Quels sont vos investissements, notamment pour l'évacuation des déchets générés par les usines de production ?

La récompense que nous avons reçue en novembre dernier couronne la politique de développement durable que nous avons initiée depuis plusieurs années, et qui nous a permis d'obtenir depuis trois ans les cinq certifications internationales sur nos sites de Léconi (2015), Libreville (2016) et Port-Gentil depuis Janvier 2018.

Ces certifications garantissent la qualité de nos process, l'hygiène et la sécurité sur nos sites de production, la sécurité des denrées alimentaires, mais aussi la maîtrise de notre empreinte environnementale. À ce titre, nous avons consenti de très importants investissements pour la gestion et le traitement des déchets dans nos usines. Notre premier défi a été celui des eaux usées qui représentent 80% des déchets dans l'activité brassicole. Nous avons ainsi mis en place la première station de traitement des eaux usées du pays en 2012 à Port-Gentil, puis celle de Libreville en 2015. L'ensemble des autres déchets sont tous traités grâce à des partenariats locaux et internationaux.

LE GROUPE CASTEL EST UN ACTEUR FORT DANS LE MÉTIER DE L'EAU, AVEC UNE SOLIDE EXPÉRIENCE EN EUROPE ET EN AFRIQUE

ECONOMIE GABON + : Concernant votre responsabilité sociétale, qu'est ce qui a fait la différence pour que vous receviez cette distinction ?

Notre groupe est l'un des principaux contributeurs fiscaux du pays

Il appartient au jury de ces awards de donner les raisons qui ont motivé leur choix, mais à nos yeux cela s'explique par deux facteurs importants. Pour commencer, nous travaillons depuis trois ans avec un jeune entrepreneur gabonais sur la mise en place d'un projet pionnier de collecte des emballages de boissons en externe. Cela représente un défi environnemental majeur et un enjeu socio-économique de taille pour le pays. Ensuite, nous avons opéré depuis quelques années le virage digital dans notre stratégie de communication, ce qui nous a permis de vulgariser notre démarche et de sensibiliser davantage sur la question environnementale.

ECONOMIE GABON + : Il était question que vous vous impliquiez dans une usine de récupération et de recyclage des déchets. Est-ce toujours d'actualité ?

Comme je disais précédemment, nous travaillons avec un entrepreneur gabonais issu du programme MINI ENTREPRISE de JA Gabon que nous cofinançons, sur un système innovant de collecte et de valorisation des emballages de boissons. Nous appuyons cet opérateur d'un point de vue technique et logistique dans la perspective de créer un marché du recyclage sur ce segment, capable de préserver l'environnement et de générer de la valeur pour les opérateurs locaux. À ce stade de la mise en œuvre du projet, ce service n'est accessible qu'aux opérateurs privés (hôtel, restaurants etc.), mais à moyen terme des solutions seront proposées au grand public. Le caractère pionnier de ce projet réside notamment dans la sensibilisation et la responsabilisation du consommateur qui ont été au centre de son élaboration.

ECONOMIE GABON + : EAU PURE, c'est le nom de l'eau produite dans la zone économie de Nkok. Cet opérateur bénéficie d'avantages fiscaux importants, ce qui laisse présager qu'il devienne un concurrent sérieux pour ANDZA. Quelle est votre position vous qui bénéficiez jusqu'à présent d'un monopole de fait ?

Il m'est difficile de parler de nos concurrents. Cet opérateur a démarré en 2016, rien de bien nouveau donc... Le groupe CASTEL est un acteur fort dans le métier de l'eau, avec une solide

expérience en Europe et en Afrique. En France, nous étions numéro un du marché avec des marques comme CRISTALINE, VICHY, THONON, CHATELDON et d'autres tout aussi emblématiques. Cette expérience, nous avons su la valoriser pour développer des marques de très grande qualité dans des pays d'Afrique où les consommateurs ont de vraies exigences. L'eau en bouteille est un produit fabriqué avec des contraintes techniques importantes sur lesquelles il n'est pas possible de transiger. La qualité a un prix. Nous sommes des professionnels reconnus, l'eau est une boisson sensible, c'est presque un médicament, d'ailleurs, dans notre jargon, nous parlons d'un « alicament ». Les consommateurs au Gabon sont avisés et très exigeants, ils sauront faire leurs choix et connaissent le niveau exceptionnel de qualité de l'eau ANDZA.

ECONOMIE GABON + : Comment se fait-il que la SOBRAGA n'ait pas anticipé pour se positionner sur cette zone ?

La zone économique est un projet structurant formidable que nous avons suivi de près bien évidemment. Le groupe Castel est l'un des principaux contributeurs fiscaux du pays, nous avons sept usines implantées sur tout le territoire, c'est énorme à l'échelle du pays. Si nous avions délocalisé tout ou partie de notre activité sur la zone économique pour faire de l'optimisation fiscale, comment notre démarche aurait-elle été perçue ? Cela n'a jamais été notre philosophie d'engagement dans le pays depuis plus d'un demi-siècle, nous n'allons pas commencer maintenant.

La zone est intéressante pour des projets nouveaux qui apportent de la valeur au Gabon et à son économie. Son rôle ne doit pas être dévoyé à des fins d'optimisation fiscale ou par le développement d'activités qui généreraient de la concurrence déloyale au secteur formel existant. La loi l'a bien prévu comme cela, il faudra veiller à son application stricte.

En résumé vous l'aurez compris, nous n'avons donc jamais songé à délocaliser tout ou partie de nos métiers existants sur la ZESN pour faire des économies d'impôt, ce qui n'est pas incompatible avec une réflexion sur d'autres projets...



Laboratoire d'analyse et de contrôle de la SOBRAGA

DEPUIS 1966, LA SOBRAGA A TOUJOURS ÉTÉ L'UN DES PRINCIPAUX SOUTIENS DE LA VIE ARTISTIQUE GABONAISE

ECONOMIE GABON + : Quelles sont vos perspectives quant à l'accompagnement de grands événements ? Nous vous avons vu sur le Marathon, au village artisanal, au Libreville Fitness Tour... Renouvellerez-vous votre participation ?

Depuis 1966, la Sobraga a toujours été l'un des principaux soutiens de la vie artistique, culturelle et sportive du pays via l'ensemble de ses marques. Nous nous efforçons de proposer à nos consommateurs et de soutenir pour eux des événements divertissants, enrichissants et éducatifs. Nous avons d'ailleurs de nombreux et beaux événements à venir et vous invitons à rester connectés sur nos réseaux sociaux pour vous en tenir informés.

ECONOMIE GABON + : En ce début d'année 2018, quel pré-bilan de l'année 2017 la SOBRAGA peut-elle confier à nos lecteurs ?

Il n'aura probablement échappé à aucun de vos lecteurs que le Gabon et plus globalement toutes les économies exposées au pétrole ont souffert de la chute des cours, comment aurait-il pu en être autrement ?

La diversification de l'économie entamée n'est pas encore suffisamment aboutie pour nous protéger des variations brutales des cours du baril. Vous savez, je reviens d'un déplacement sous régional, cela permet de relativiser... Il y a bien pire qu'au Gabon en matière de crise économique ! En dépit de ce contexte difficile, nous poursuivons nos investissements et nos innovations dans le cadre de la mise en œuvre de notre vision qui est d'être l'entreprise préférée des Gabonais et un acteur régional de référence dans le

management de la qualité, la capacité d'innovation et l'engagement citoyen.

ECONOMIE GABON + : Pour la première fois depuis 1/2 siècle, les ventes de la célèbre bière REGAB ont chuté. Quelle est votre analyse ? Quel est le produit le plus vendu ?

Ce n'est pas la première fois depuis cinquante ans que les ventes connaissent des fluctuations. Comme toute activité, nous sommes soumis aux aléas conjoncturels et à des cycles, nous pilotons avec une vision à long terme. Il est vrai que l'activité a marqué le pas en 2017, mais rien d'alarmant. Les arbres ne montent pas au ciel, demandez à tous les opérateurs économiques qui témoigneront du fort cycle de croissance qu'ils ont connu ces dernières années, alors une pause dans le cycle ne doit pas remettre en cause des fondamentaux très porteurs.

ECONOMIE GABON + : Restez-vous optimiste face à cette crise qui perdure et si oui, quelles sont vos raisons ? Avez-vous de nouveaux produits à présenter ?

La crise ne perdure pas, nous sommes en plein retournement de cycle, regardez le manganèse, le bois, le pétrole, tous les clignotants sont au vert, vous verrez 2018 renouer avec une croissance forte, j'en prends le pari ici.

Nous restons optimistes, car nous savons compter sur notre capacité d'innovation pour maintenir le marché en émulation. Nous avons de nombreuses nouveautés pour les consommateurs gabonais cette année, notamment avec le lancement de nouvelles marques, de nouveaux formats et de nouveaux parfums.

Nos derniers lancements avec ANDZA Citron, l'eau AKEWA ou le D'jino cocktail sont déjà de beaux succès commerciaux et nous avons bien d'autres projets dans les tiroirs, mais je prends rendez-vous avec vous pour en reparler en temps voulu ■

Thierry Téné, cofondateur de l'Institut Afrique RSE, décrypte les défis de la responsabilité sociétale des entreprises africaines.

La Rédaction

Depuis l'adoption des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1976, les outils de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) développés dans le monde sont orientés prioritairement vers les multinationales. Ces dernières sont la principale cible des ONG internationales qui dénoncent régulièrement leurs faibles engagements sociétaux.

Face à ce constat, certaines multinationales ont trouvé l'astuce de créer des partenariats avec ces mêmes ONG. En échange de financements, ces dernières valorisent leurs projets communs au détriment, souvent, des questions centrales en lien avec le cœur d'activité de l'entreprise.

L'autre enjeu majeur est l'ombre que les ONG internationales, qui sont elles-mêmes dans une certaine mesure des multinationales, font aux ONG et aux syndicats locaux. Une autre pratique regrettable des multinationales est de confier la RSE à leurs fondations.

DES RAPPORTS POUR ÉVITER LES DÉRIVES

Pour sortir de cette confusion et aller plus loin que la philanthropie, il est urgent que chaque filiale d'une multinationale en Afrique publie un reporting RSE dont les questions centrales sont en lien avec son activité industrielle. Ainsi est-il possible de définir sur cette base les modalités d'un partenariat public/privé pour la création de valeurs partagées avec toutes les parties prenantes.

L'obligation de reporting est d'ailleurs une exigence des articles 46 et 47 de la déclaration du sommet de Rio organisé par l'ONU en juin dernier au Brésil. Il revient donc aux autorités africaines de fixer le cadre politique de la RSE.

Après la consolidation de leur marché national, nombreux sont les groupes africains qui se sont lancés à la conquête des marchés dans d'autres pays. Devenues de véritables multinationales, ces sociétés panafricaines n'apparaissent pourtant sur aucun radar mondial de RSE.

À l'exception de quelques pays, l'absence de politiques publiques RSE, de sanctions pour non-respect des réglementations sociales et environnementales ou d'obligation par les bourses régionales de publier les rapports extra-financiers, laisse parfois le champ libre à des dérives.

Toutefois, ces entreprises prennent aussi conscience qu'elles doivent remplir une mission sociétale. Mais elles réagissent souvent par la philanthropie et non par une démarche RSE structurée. Ici aussi, le reporting et le partenariat public/privé dans une stratégie gagnant-gagnant sont à mettre en œuvre. Et comme pour les multinationales, le cadre politique reste à définir.

ENCOURAGER LA RSE À TOUS LES ÉCHELONS AFRICAINS

L'Union africaine peut impulser la dynamique. Mais nous sommes convaincus que les organisations patronales et le réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) africaines pourraient prendre le leadership sur cette thématique, d'autant que leurs membres sont directement concernés. Grâce à sa structuration tripartite (gouvernement, patronat et syndicats), le département Afrique de l'Organisation internationale du travail (OIT) serait un bon catalyseur de l'agenda de la RSE sur le continent.

Pour les PME et TPE, des entreprises légalement constituées, mais dont le mode de fonctionnement se rapproche de l'informel, notamment sur les ques-

tions sociales et environnementales, la priorité est de sensibiliser des dirigeants aux enjeux stratégiques et économiques de la RSE. Il faudrait former les cadres et renforcer leurs capacités sur le sujet.

La mise en place de la RSE devrait suivre une démarche progressive. Dans un premier temps, insister sur les indicateurs qui ont un intérêt économique immédiat pour l'entreprise : l'eau, l'énergie et les déchets. Parallèlement à la réduction des flux et des matières, on pourrait mettre en exergue le lien entre la sécurité sociale du salarié (travail décent, contrat de travail et déclaration à la sécurité sociale) et la productivité de l'entreprise.

UNE ARME CONTRE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Selon le Bureau international du travail, l'économie informelle fournit près de 72 % des emplois en Afrique. Ce sont des emplois sous-payés, indécents et souvent exercés dans des conditions sanitaires et de sécurité déplorables.

En plus d'échapper à la fiscalité des entreprises, le secteur informel a un coût sanitaire et environnemental élevé pour la population et la collectivité. À cause de l'absence de système de management environnemental, certaines activités informelles (laboratoires photo, blanchisseries ou garages) ont de graves conséquences écologiques.

Dans le cadre d'un partenariat entre l'État, les collectivités territoriales et le secteur privé, on pourrait imaginer une démarche progressive vers la formalisation, avec quelques indicateurs de RSE comme substrat. Là aussi le patronat et les CCI ont un rôle important à jouer, car le secteur informel exerce une concurrence déloyale par rapport au secteur formel.



Thierry Téné, cofondateur de l'Institut Afrique RSE

On évoque rarement la connexion entre économie formelle et informelle en Afrique. C'est le cas, par exemple, de l'industrie agro-alimentaire et des opérateurs de télécommunication, où les distributeurs finaux sont dans l'informel. Or, ils n'apparaissent dans aucun rapport d'activités. Dans le cadre de la RSE imposée ou d'un partenariat avec les autorités publiques, ces industries devraient soutenir la formalisation de leur chaîne de valeur.

UN TREMPLIN POUR L'AFRIQUE

La RSE comme tremplin pour la réglementation de l'économie informelle en Afrique. Convaincus qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour l'Afrique, nous allons continuer à approfondir cette problématique. Malgré tous les outils existants, une RSE avec un réel impact sur l'économie africaine reste à définir.

Ce continent n'est pas seulement la nouvelle frontière de l'économie, il est aussi le lieu de l'innovation sociétale. Il revient prioritairement à nous, Africains, de puiser dans notre matière grise pour poser les bases de cette économie responsable dans notre contexte. Il nous faudra ensuite faire appel à l'intelligentsia mondiale pour tracer les contours de cette économie durable, avec les épices africaines ■

La transition énergétique en synergie avec le numérique

Leapfrog, Big Data, dématérialisation, mobile money... des mots barbares qui décrivent l'immense révolution déferlant sur le monde et dont bénéficie le continent africain

La rédaction

En synergie avec la transition énergétique, les nouvelles technologies deviennent le levier du développement de l'énergie verte.

Pour plus de 600 millions d'Africains, l'énergie n'a jamais été démocratisée : 70 % des habitants du continent vivent encore dans le noir. **Certains doivent payer chèrement leur électricité** et, souvent, se servir d'un groupe électrogène hors de prix pour pallier les fréquents « délestages ». Des usagers qui, finalement, paient jusqu'à trois fois plus cher qu'un usager européen pour un accès deux fois moins efficace.

DE LA BOUGIE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

En très peu de temps, l'Afrique est passée directement de systèmes datant des années 1980 reposant sur le fossile, aux énergies

vertes, modernes, renouvelables et intelligentes.

Au Rwanda, par exemple, dès que les centrales solaires stockent suffisamment d'énergie pendant la journée, elles font remonter l'eau des barrages. Ces derniers mettront en service l'énergie hydraulique la nuit afin de délivrer, toujours à moindre coût, l'électricité dans les foyers, les entreprises, les usines et les villes. Kigali, la capitale rwandaise, dispose d'un accès 4G gratuit dans ses 300 bus qui seront bientôt électriques !

D'autres systèmes permettent de répondre aux besoins des régions les plus isolées, comme les produits développés par l'entreprise bordelaise **Sunna Design**. Le fondateur, Thomas Samuel, a créé une chaîne de montage couplée à un bureau de recherche pour construire des mâts au sommet desquels sont installés des panneaux photovoltaïques équipés de lampes ultrarésistantes et étanches.

LES INSTALLATIONS DE SUNNA DESIGN AU CŒUR DES VILLAGES D'AFRIQUE DE L'OUEST

Ces mâts, placés au cœur de villages isolés, diffusent la lumière gratuitement pour que la vie sociale se prolonge après la tombée du jour.

Le numérique et particulièrement le smartphone, jouent un rôle fondamental en permettant aux habitants de connecter une box au mât et d'avoir ainsi l'électricité dans leur logement. **Le paiement du courant se fait directement par transfert de monnaie électronique sur les smartphones** inclus dans le pack ! 100 % des usagers sont satisfaits. Pour les villages, le smartphone est désormais l'outil de gestion de la lumière, et donc de la vie.

Les économistes du monde entier regardent aussi avec stupeur le Kenya se targuer d'avoir 40 % d'énergie verte et d'être le leader mondial de la banque sans fil. Ainsi, chaque jour, 2,5 millions de transactions sont effectuées sur mobile avec la solution de Vodacom M-Pesa !

Les Kenyans peuvent payer leurs factures d'électricité, envoyer de l'argent à leurs enfants et faire livrer des kits solaires dans tout le pays, tout cela sur smartphone. Payer en cash sera bientôt considéré comme obsolète.

Ajoutez à cela la sécurité qu'apportent les transactions par mobile et la nouvelle norme de cette économie dans laquelle 70 % des transactions étaient informelles (en cash et sans traçabilité) en 2016, et on obtient la recette miracle d'une croissance pour de nombreux secteurs. Les applications de m-énergie, m-santé, m-agriculture ou m-éducation révolutionnent les usages.

L'économie est directement impactée par ces nouveaux usages dématérialisés et la captation des données, ou Big Data, permet de mieux servir les usages en débits, accès et services. La géolocalisation des usagers permet, par exemple, de faire livrer un produit commandé en ligne ou de le payer en ligne selon la région ou le pays. **Mais il est aussi possible de faire géolocaliser la livraison avec des codes fournis par Google**, permettant ainsi de contrer le fait que les rues africaines ne portent quasiment jamais de nom.

Souvent vue par les médias comme une région de famine et de pauvreté, l'Afrique de l'Est se développe grâce aux énergies vertes.

L'Éthiopie impressionne avec son barrage sur le Nil et sa production d'énergie hydraulique qui alimente l'ensemble du pays, mais elle est aussi fière d'avoir une des plus grandes compagnies aériennes du monde faisant de sa capitale, Addis-Abeba, un hub aérien du continent. La ville est aussi reconnue dans le monde entier pour son utilisation de l'énergie électrique. Inauguré en 2016, son métro, est l'un des plus confortables et des plus modernes du monde !

Aujourd'hui, l'effet conjugué du ralentissement économique dans les pays du « Nord » et la forte croissance économique dont jouissent **de nombreux pays africains attirent de plus en plus les investisseurs privés**. Ceux-ci considèrent dorénavant l'Afrique comme une terre de perspectives économiques et passent progressivement d'une logique de donation à une véritable logique d'investissement. Progressivement, car paradoxalement, les porteurs de projets peinent encore à trouver des fonds. Ainsi, le développement de nombreuses centrales d'énergies renouvelables avance-t-il trop lentement, quand bien même la faisabilité et la rentabilité des projets semblent parfaitement assurées ■

Source : Info Afrique

C'est phénoménal ! Les panneaux solaires s'étalent sur 55 hectares. Le Burkina Faso inaugure la plus grosse centrale photovoltaïque d'Afrique de l'Ouest

La centrale solaire de Zagtoui, à une vingtaine de kilomètres de la capitale Ouagadougou, a été inaugurée en novembre 2017, en présence d'Emmanuel Macron. C'est la centrale photovoltaïque la plus importante d'Afrique de l'Ouest. La France a largement participé à son financement.

Par Anne-Marie Jobin



L'énergie solaire est la priorité numéro un du moment au Burkina Faso. Le pays est en effet totalement dépendant de ses voisins en matière d'énergie et sa population est en grande majorité privée d'électricité.

Au Burkina Faso, on connaissait surtout l'énergie photovoltaïque à travers les lampes solaires chinoises qu'on achète au bord des routes pour s'éclairer lors des nombreuses coupures d'électricité qui rythment la saison chaude. Mais depuis juin 2016, 200 ouvriers burkinabé ont travaillé pour faire sortir de terre la première centrale solaire photovoltaïque du pays. Ces ouvriers travailleront également à l'extension de 30 hectares envisagée afin de fournir 17 MWc (mégawatts-crête, c'est-à-dire la puissance électrique maximale) d'électricité solaire supplémentaires chaque année.

Jamais les ouvriers n'avaient vu de panneaux solaires si grands ni si nombreux. Ils ont soulevé à deux quelque 130 000 panneaux solaires de près de deux mètres de long siglés SolarWorld (une entreprise allemande), pour les fixer sur les rampes métalliques plantées dans la terre rouge de Zagtoui. Ces travaux ont été financés en grande partie par l'AFD et menés par l'entreprise française Cegelec, filiale du groupe Vinci.

CINQ CENTRALES SOLAIRES ANNONCÉES

Cette centrale fait partie des engagements pris par le Burkina Faso lors de la Conférence de Paris sur le climat (COP 21) en 2015. À cette occasion, la délégation

burkinabé avait précisé ses ambitions : développer le photovoltaïque pour que 30 % de la consommation électrique nationale proviennent de l'énergie solaire à l'horizon 2025-2030. Le Plan national de développement économique et social 2016-2020, dont le financement a été bouclé en décembre 2016, prévoit la construction de cinq centrales solaires photovoltaïques d'une puissance cumulée de 80 MWc.

130 000 PANNEAUX SOLAIRES

Il s'agit de la centrale photovoltaïque la plus importante d'Afrique de l'Ouest. Pour le Burkina Faso, cette centrale solaire de 33 mégawatts est une première. Nana Saïdou est très fier. Ce responsable de la Sonabel, l'entreprise nationale d'électricité, admire sous une chaleur écrasante les

130 000 panneaux solaires installés ici en quelques mois. « La centrale doit durer 25 à 30 ans », explique-t-il.

« Avec le changement climatique, nous avons mis la barre très haut, les panneaux s'étalent sur 55 hectares ! C'est vraiment phénoménal. »

Cette centrale est un projet phare pour le Burkina, car aujourd'hui ce petit pays enclavé est obligé d'importer du pétrole pour alimenter ses centrales thermiques. C'est un gouffre financier et un non-sens environnemental. « L'énergie produite par la centrale solaire coûtera environ 45 F CFA (7 centimes d'euro) le kilowatt/heure (KWH), soit trois fois moins cher que l'électricité produite par les centrales thermiques, qui coûte 145 F CFA ».



Inauguration de la centrale photovoltaïque de Zagtoui en présence d'Emmanuel Macron

UN IMPACT SUR LA POPULATION BURKINABÉ ET AU-DELÀ

« Construite en moins d'un an, elle est aussi un modèle pour la région et pour le Sahel en particulier », estime Quentin Lebègue de l'Agence française du développement, qui finance en partie cette centrale. « L'enjeu dépasse les frontières », souligne-t-il. « Quand cette centrale a été imaginée il y a six ou sept ans, parler de 20, puis de 30 mégawatts au Burkina Faso paraissait un pari un peu fou. Or, la centrale a été construite en un an, pour un coût beaucoup moins élevé que prévu ». « Cette centrale, prédit-il, aura un impact au-delà du Burkina et montrera aux pays voisins que c'est facile. Le pétrole coûte très cher ».

La centrale ne couvre aujourd'hui qu'une petite partie des besoins du Burkina Faso en électricité, mais c'est une première étape. Dans ce pays où moins de 20% de la population dispose de courant, les attentes sont très fortes. Ainsi, au nord du pays, dans la région de Ouahigouya, une ligne à haute tension vient d'arriver et la vie a changé. À la tombée de la nuit, lorsque les lampadaires éclairent la petite ville de Gourcy, les habitants n'ont plus peur. Les femmes vont au puits, même tard, et elles peuvent travailler dans leur maison.

Une habitante de Gourcy, dans la région de Ouahigouya se confie : « On arrive à suivre la télévision et à s'informer. On peut aussi développer de petits commerces. À tout moment, je peux allumer la lumière et travailler correctement. »

UN DÉFI ÉNERGÉTIQUE COLOSSAL

Dans cette région de Ouahigouya, où habitent un peu plus d'un million de personnes, on ne compte que 18 000 abonnés. L'électrification est un défi énorme. Si le gouvernement souhaite que la moitié de la population soit couverte dans les prochaines années, cette centrale solaire de Zagtoui n'est qu'une première pierre posée à l'édifice car les besoins sont bien supérieurs. Pour devenir réellement un champion du solaire, le Burkina devra notamment construire de nouvelles centrales solaires capables de stocker l'énergie.

Si la centrale de Zagtoui a coûté 30 millions d'euros, le pays a besoin du double. Ces dernières années, le pays a dû importer environ 30% de son électricité de Côte d'Ivoire, mais l'énergie solaire pourrait aider le pays à devenir autosuffisant. Au regard de l'aubaine que constitue l'énergie solaire pour le Burkina Faso, une extension de 17 MW est prévue sur le site de Zagtoui pour atteindre une production totale de 50 MW. D'autres projets sont prévus, notamment deux centrales solaires à Koudougou (20 MW) et à Kaya (10 MW) ■

Quelle place pour le gaz de schiste en Afrique ?

Alors qu’aux États-Unis, le gaz de schiste fait sa révolution depuis le milieu des années 2000 au point de remplacer progressivement le charbon dans le mix énergétique de la fédération, dans le reste du monde, il subsiste une forte réticence à l’endroit de ce combustible. En effet, le gaz de schiste est ce qu’on appelle une « énergie sale », car en amont, la fracturation hydraulique (technique principale permettant son exploitation) présente de très gros risques de déstabilisation des écosystèmes et son exploitation génère de grandes quantités de gaz à effet de serre.

La Rédaction

LE GAZ DE SCHISTE : UN FORT POTENTIEL EN AFRIQUE

Actuellement, en Afrique, de plus en plus de pays s’ouvrent au débat sur le gaz de schiste. Il s’agit notamment de l’Algérie et de l’Afrique du Sud où la question est toujours d’actualité, car les deux pays ont une grande soif de diversification des sources d’exportations pour le premier et de diversification du mix énergétique pour le second. Selon l’AIE (Agence Internationale de l’Énergie), l’Algérie détient les troisièmes réserves les plus vastes de gaz de schiste au monde, avec environ 20 milliards de mètres cubes de ressources récupérables, tandis que l’Afrique du Sud en compte 11 milliards, soit les huitièmes réserves les plus importantes au monde.

D’autres pays comme la Libye, le Maroc, l’Égypte, la Tunisie, le Soudan et le Botswana possèdent des réserves non négligeables de gaz de schiste, mais les échanges sur le sujet y sont toujours à un stade embryonnaire.

Aujourd’hui, l’industrie énergétique africaine est en pleine mutation avec, chaque année, une amélioration de son offre pétrolière et gazière qui rime avec une demande sans cesse croissante. Les énergies renouvelables, quant à elles, prennent progressivement de l’importance dans le mix énergétique de nombreux pays africains. Mais la question du gaz de schiste en Afrique n’est que très peu abordée. Pourtant les besoins existent et les géologues l’attestent : il existe de grandes réserves de gaz de schiste en Afrique. De quoi servir de base à la refonte du système énergétique africain.

Si jusqu’à présent les lobbys de défense de l’environnement peuvent se satisfaire de l’inexistence du marché du schiste sur le continent, les acteurs de l’industrie outre-Atlantique guettent et attendent de s’appuyer sur les perspectives de développement en Amérique du Nord pour aller ensuite à la conquête du reste du monde. Paradoxalement, comparée à la consommation du charbon, la consommation du gaz de schiste limite le réchauffement climatique, étant donné qu’il émet deux fois moins de CO₂ que le charbon.

Quoiqu’il en soit, l’industrie du gaz de schiste attend son heure. Selon des prévisions de l’Agence américaine d’informations sur l’énergie, la production du combustible passera de **42 milliards de pieds cubes par jour en 2015 à 168 milliards de pieds cubes par jour en 2040**. Le gaz de schiste comptera alors pour 30% de la production mondiale de gaz.

L’ALGÉRIE : PIONNIER AFRICAIN DU GAZ DE SCHISTE

En 2011, l’Algérie, dont les principaux produits d’exportation sont le pétrole et le gaz, prend conscience que ses réserves de gaz naturel entreront prochainement dans une phase de déclin. Pour anticiper cette situation qui aurait, à terme de graves répercussions sur son économie, le pays maghrébin prévoit de lancer dès l’année suivante une vaste campagne d’exploration pour trouver du gaz de schiste. Le combustible devient ainsi une alternative de premier choix pour ce pays qui est le principal producteur de gaz en Afrique et le troisième fournisseur de l’Europe. Dès lors, le gouvernement entre en pourparlers avec des compagnies internationales comme Shell, Exxon Mobil et Eni.

Les sites expérimentaux d’Ain Salah, au nord de la wilaya de Tamanrasset, ont ensuite été ouverts à l’exploration. Alger a même lancé un plan d’investissements dont le montant n’a pas été révélé, pour produire du gaz de schiste sur 20 ans à partir de 2020. Selon des études menées par l’AIE, la production de gaz de schiste en Algérie devrait représenter le tiers de la production totale de gaz du pays en 2040. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement algérien a décidé de mettre toutes les chances de son côté. En avril 2016, il a reçu une promesse d’accompagnement du gouvernement russe par le biais de Gazprom, la société publique russe en charge du gaz. En effet, lors d’une visite de travail avec son homologue russe, Dmitri Medvedev, Abdelmalek Sellal, le premier ministre algérien d’alors a indiqué que « *Gazprom a certains projets de coopération avec l’Algérie* ».

Au même moment, le gaz de schiste américain livre une rude concurrence au gaz naturel algérien sur les marchés européens. Son prix étant plus abordable, certains clients de l’Algérie, dont le portugais Galp Energia, ont passé des commandes de gaz de schiste américain. Le 25 avril 2016, l’agence américaine Bloomberg a révélé qu’une cargaison de gaz de schiste en provenance des USA devait être livrée prochainement à Galp Energia. Une situation qui rappelle au pays maghrébin l’importance de se positionner sur ce marché.

Trois mois plus tôt, la Sonatrach avait suspendu l’exploration du gaz de schiste dans le pays en raison de la chute des prix du pétrole qui avait entraîné celle des prix du gaz de schiste et affecté son budget dédié à l’exploration. Mais en octobre 2017, après la légère remontée des prix du

pétrole, le gouvernement a annoncé la reprise des travaux d’exploration.

AFRIQUE DU SUD : UN GROS POTENTIEL MAIS BEAUCOUP DE RÉTICENCES

Soucieux de réduire la dépendance du pays au charbon, le gouvernement sud-africain a lancé en 2012 une série de mesures visant à développer l’exploitation du gaz de schiste dans le pays. Mais le projet est mal accueilli par les organisations de défense de la nature qui ont décidé de le combattre. Pretoria est néanmoins entré en pourparlers avec plusieurs compagnies dont Shell, Falcon Oil and Gas et Bundu Gas & Oil. La région semi-aride de Karoo a été désignée pour accueillir les premières campagnes d’exploration.

LA RÉGION SUD-AFRICAINE DU KAROO.

En juin 2015, un projet de loi a été voté pour approuver l’utilisation de la technique de la fracturation hydraulique dans le processus d’exploitation du gaz de schiste. Ce qui a provoqué la colère des organisations de défense des droits de la nature, en particulier celle de l’association des agriculteurs d’Afrique du Sud (Agri SA). Pour cette dernière, même si la région de Karoo est une zone très peu peuplée, elle abrite des espèces rares telles que le zèbre de montagne et le lapin riverain. Une exploitation de gaz de schiste détruirait l’environnement et aurait de graves impacts sur les conditions de vie des populations. Il faut souligner que cette technique consiste à utiliser de l’eau et des produits chimiques à haute pression pour casser la roche et libérer le gaz. De plus, Agri SA brandit un rapport qui explique que les ressources de schiste présentes dans le bassin de Karoo sont inférieures aux attentes.

Selon la presse locale, 5 demandes de permis d’exploration ont été examinées au deuxième semestre de 2017. Envisageant d’attribuer les licences d’exploration à partir du mois de septembre, le gouvernement avait prévu que chacune des licences ait une validité de 3 ans. Mais le 20 octobre 2017, alors que le feu vert de l’exploration était attendu pour le début de l’année 2018, la Haute cour de justice d’Afrique du Sud a

prononcé une décision annulant la législation relative à la fracturation hydraulique. Par ricochet, elle a mis fin aux ambitions du gouvernement de produire prochainement du gaz de schiste dans le pays. Mais pour le gouvernement, ce n’est que partie remise. Des efforts seront fournis pour relancer le débat, a indiqué le ministère de l’énergie.

LIBYE : SANS LA STABILITÉ GÉOPOLITIQUE, PAS LA TÊTE AU SCHISTE

Dans les années 1970, la production pétrolière de la Libye atteignait 3,3 millions de barils par jour, faisant du pays l’un des 10 plus gros producteurs de pétrole dans le monde. À cette époque, l’industrie pétrolière était attirée par les vastes réserves dont regorge le pays et pouvait développer ses activités grâce à une situation géopolitique relativement stable. Au cours des années 1980, avec l’augmentation des prix du gaz et la croissance permanente de la demande mondiale (notamment en provenance des industries), le gaz est devenu un combustible plus attrayant. Une intensification des programmes de forage a permis de découvrir de nouvelles réserves de gaz naturel. Cela a encouragé le gouvernement à rechercher une nouvelle stratégie pour augmenter la production quotidienne de gaz à plus de 3 milliards de pieds cubes par jour et devenir l’un des plus gros producteurs de la région. En 2013, les responsables de la société publique du pétrole (NOC) ont manifesté leur désir d’attirer des investissements dans le secteur afin de mettre en place « *une industrie du schiste forte* ». Mais avec le regain des affrontements entre les milices armées autour des périmètres d’exploration et de production, le projet est en toujours en suspens.

MAROC : « NON AU GAZ DE SCHISTE ! »

Les premières campagnes d’exploration de gaz ont commencé dans l’Est marocain au début des années 1960. Les volumes de gaz découverts à l’époque n’étaient pas suffisants pour démarrer une exploitation commerciale. Ajouté à cela, le faible prix du gaz naturel a découragé les investisseurs de poursuivre leurs campagnes d’exploration.

Mais avec la montée des prix du pétrole au-delà de 100 dollars en 2008, l’industrie du gaz a pris de l’importance et celle du gaz de schiste en a profité pour se ruer vers cette région, également motivée par l’amélioration des techniques d’exploration. Selon des chiffres du ministère de l’Énergie, plus de 900 000 kilomètres carrés avaient été délimités en onshore et en offshore pour favoriser une campagne dans ce sens. À ce jour seuls 30% de cette zone sont explorés. Mais les études d’exploration me-

nées depuis le début des années 2010 sont formelles : l’Est marocain est une terre de gaz de schiste.

BOTSWANA : LA FAUNE OU LE GAZ DE SCHISTE ?

Comme son voisin sud-africain, le Botswana est un gros consommateur de charbon. Lorsqu’une forte présence de gaz de schiste, potentiel substitut au charbon, a été prouvée du côté sud-africain, le gouvernement a discrètement attribué six licences d’exploration de gaz de schiste à la compagnie britannique Karoo Energy. Ceci dans l’une des plus grandes réserves animalières du continent africain, d’une superficie de 36 000 km², dénommée Kgallagadi, le long de la frontière avec l’Afrique du Sud. Selon *The Guardian*, ces licences ont été attribuées par le gouvernement en 2014, sans l’accord des responsables du parc. Les six licences couvrent la moitié de la réserve. Pour le moment, aucune activité d’exploration n’a démarré, mais les scientifiques s’inquiètent pour la faune et son avenir.

ÉGYPTE : ÇA GLISSE, LE SCHISTE

En 2012, la technique de la fracturation hydraulique a été adoptée après la découverte de 6000 milliards de m³ de gaz de schiste dans le désert occidental. Quelques années plus tôt, des campagnes d’exploration avaient permis de cartographier les perspectives prometteuses dans la région. En 2014, le pays a signé son premier contrat d’exploitation de gaz de schiste avec l’Américain Apache et l’Anglo-Néerlandais Shell. La première campagne a permis le forage de trois puits par la joint-venture, selon un communiqué conjoint signé par les deux sociétés. Dans la foulée, la technique de la fracturation hydraulique a été autorisée et environ 60 puits ont été forés avant la mi-2016, avec des essais de production achevés en juin 2016.

Aucun développement supplémentaire n’a été déclaré depuis cette date. On estime que la chute des prix du pétrole a découragé l’injection de fonds supplémentaires dans le projet. Contrairement aux autres pays, aucune forme de résistance ou d’opposition n’a été constatée pour mettre fin aux projets du Caire.

La Tunisie et le Soudan sont aussi des pays détenteurs de réserves probables de gaz de schiste. Des dépôts significatifs de gaz de schiste ont été confirmés par plusieurs campagnes d’exploration dans le sud de la Tunisie. Au Soudan, la société publique du pétrole Sudapest a signalé en 2011 la présence dans le Nil Bleu d’environ 0,825 trillions de pieds cubes de gaz de schiste, indiquant que les ressources pourraient largement dépasser ce volume. Ces réserves seraient contenues dans le bloc 8 opéré par le Malaisien Petronas ■

Bon gré mal gré, les pétroliers accélèrent leurs investissements dans les énergies renouvelables. Tour d'horizon de leurs stratégies

La Rédaction

On assiste depuis plusieurs années à une diversification discrète mais soutenue des activités des géants pétroliers qui intègrent peu à peu les énergies renouvelables à leur portefeuille d'investissements. Si cette tendance a rencontré plus ou moins de succès selon les acteurs et les timings, il est incontestable que ce mouvement croissant est parti pour durer et que peu sont ceux qui veulent rester en marge. Décryptage d'un virage certes lent, mais prometteur.

Le profit, nerf de la diversification

L'insertion par les géants pétroliers des énergies renouvelables à leur portefeuille d'activités est sous-tendue par des raisons plus économiques qu'environnementales. Le futur prédit par les experts pour le secteur électrique en général et les énergies renouvelables en particulier est en effet trop prometteur pour être raisonnablement ignoré.

La proportion des énergies renouvelables dans les nouvelles installations pourrait monter jusqu'à 70% en Europe.

Selon les experts, la demande mondiale en électricité augmentera en effet de 30% d'ici 2030. Au cours de cette même période, **la part des énergies renouvelables dans les nouvelles capacités installées devrait passer des 23% actuels à 50% en 2030. Un chiffre qui atteindra 60% à l'horizon 2040.** Selon la même étude publiée en 2016 par Bloomberg New



Energy Finance, cette proportion des énergies renouvelables dans les nouvelles installations pourrait monter jusqu'à 70% en Europe.

De plus, selon le World Energy Outlook qui effectue les projections énergétiques sur la période 2016-2040, les 2/3 des investissements mondiaux relatifs à l'installation de nouvelles centrales électriques seront orientés vers les énergies renouvelables à l'horizon 2040.

L'Agence internationale de l'énergie a également annoncé que la capacité installée des énergies renouvelables connaîtrait une hausse de 43% en 2022 par rapport au niveau enregistré en 2017. Un marché en forte croissance dont les géants pétroliers ne veulent pas se trouver exclus.

En outre, la compétitivité des énergies renouvelables face au fossile est de plus en plus reconnue dans de nombreux pays. « Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'ils ont été obtenus dans un contexte marqué par les cours historiquement bas des carburants fossiles et la persistance des subventions gouvernementales désavantageuses pour les énergies vertes. **Pour chaque dollar dépensé en vue de promouvoir les énergies renouvelables, ce sont près de quatre dollars qui l'ont été pour maintenir notre dépendance aux carburants fossiles** », a déclaré Christine Lins, secrétaire exécutive du Renewable Energy Policy Network for the 21st Century.

Cette avancée importante des énergies renouvelables sur l'échiquier énergétique mondial est portée par une baisse continue et importante

du coût des technologies de leur mise en place. En effet, entre 2010 et 2017, le coût moyen de production d'électricité à partir de l'énergie solaire a diminué de 73%, atteignant 10 cents de dollar le kilowattheure. Quant à celui de l'énergie éolienne, il a diminué de 23% pour atteindre 6 cents de dollars le kilowattheure. Des tendances dont on prévoit qu'elles continueront puisque, de manière globale, toutes les formes d'énergies renouvelables devraient être plus rentables que les énergies fossiles d'ici à 2020. En effet, le coût moyen de cession du kilowattheure d'énergie produit à partir du renouvelable variera entre 3 et 10 cents de dollar contre 5 à 17 cents de dollar pour les combustibles fossiles. Par exemple, selon les experts, le coût de l'énergie photovoltaïque devrait encore diminuer de 50% par rapport au niveau actuel pour atteindre une valeur moyenne de 3 cents de dollar le kilowattheure. Un prix déjà pratiqué dans plusieurs pays à fort potentiel solaire.

« Cette nouvelle dynamique témoigne d'un important changement du paradigme énergétique. Ces baisses de coût au niveau de toutes les technologies sont sans précédent et montrent à quel point les énergies renouvelables bouleversent le système énergétique global. Opérer une transition vers ces nouvelles technologies de production énergétique ne relève plus simplement de la responsabilité environnementale, mais représente la meilleure option économique », résume et conclut donc, fort à propos, Adnan Amin, directeur général de l'Agence internationale des énergies renouvelables ■



Autorité Administrative
Zone Economique Spéciale
de Nkok

En Janvier 2018 la Zone
Economique Spéciale
de Nkok c'est :



Un guichet unique de
17
administrations
pour faciliter l'installation
et l'accompagnement
au quotidien des
74
opérateurs
de la ZES.



43
entreprises en production
(BOIS; placage-séchage-
soilage-dérivage-fabrication
de meubles; Sidérurgie;
Industrie pharmaceutique;
Agro-industrie; BTP)

67 750
tables-bancs
livrés en 2017
3414
containers
exportés
en 2017



2150
emplois directs
dont
70% de nationaux
et
30% d'étrangers



Une autonomie
totale en eau et en
énergie avec une
énergie à
moindre coût.



Un
environnement
sécurisé avec
une brigade de
gendarmerie
une caserne de
pompiers

Zone Economique Spéciale de Nkok
Immeuble du guichet Unique - B.P. : 19134 Libreville - Gabon
www.aazerp.ga
Rejoignez-nous sur
www.facebook.com/ZERPdeNkok
Suivez-nous sur
www.tweeter.com/Zesnkok

INTERVIEW DE MONSIEUR YABA WENCESLAS, COORDONNATEUR GÉNÉRAL DU SAMU SOCIAL GABONAIS

On ne fait rien sans passion. Je suis passionné par ce projet parce que redonner de l'espoir dans un océan de désespoir est un leitmotiv que j'entreprendrai toute ma vie pour aller travailler !

42 ans, Docteur en santé publique, épidémiologiste clinicien, diplômé de l'Institut Pasteur de Paris, diplômé de l'université Pierre et Marie Curie Paris VI, plusieurs certifications couronnent le parcours atypique de Yaba Wenceslas à qui le Gabon doit l'existence de son SAMU SOCIAL.

Par Anne-Marie Jobin



YABA WENCESLAS, Coordonnateur Général du Samu Social Gabonais

ECONOMIE GABON + : Docteur Yaba Wenceslas, quel est votre parcours ?

Je suis gabonais, j'ai passé un diplôme d'ingénieur informatique avant de réaliser que ma vocation profonde était la médecine. Je me suis donc expatrié en France à l'âge de 27 ans pour l'étudier. Détenteur d'un doctorat en santé publique, épidémiologique de l'université de Pierre et Marie Curie, j'ai travaillé en France au ministère de la Santé, à la direction de l'Organisation des soins, puis à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) comme chef du projet multicentrique sur la coïnfection des patients atteints du VIH et de l'hépatite B.

Puis j'ai intégré l'équipe de scientifiques menée par le docteur Jean François DELFRAISSY pour lutter contre les maladies infectieuses, notamment la grippe H1N1. Ensuite j'ai occupé le poste de chef de projet chargé de la communication scientifique à l'hôpital BICHAT. Dans la continuité, je suis allé travailler aux côtés du professeur Christian BRUN-BUISSON (aujourd'hui nommé délégué interministériel chargé de l'antibiothérapie par le Président de la République française), à qui je dois ma nomination en qualité de patron de REVA, le registre des formes graves de grippe.

C'est à cette période que j'ai eu l'occasion de rencontrer et d'échanger avec le Président Ali Bongo de passage à Paris. Je fus nommé Directeur Général Adjoint du CHU de Libreville. J'ai alors décidé de rentrer au Gabon et d'opter pour la formation. Suite à une conjonction d'idées, j'ai signé un accord-cadre avec Monsieur Xavier Emmanuelli, fondateur du Samu Social de Paris

À ce jour, 9369 interventions, 5130 appels, 2852 maraudes, 33439 médicaments distribués...

et de Médecins du Monde et le ministre d'État Paul Biyoghe M'ba.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMU SOCIAL INTERNATIONAL A DÉCIDÉ QUE LES 17 AUTRES SAMU SOCIAUX DEVAIENT PRENDRE EXEMPLE SUR NOTRE MÉTHODOLOGIE

ECONOMIE GABON + : Le SAMU SOCIAL GABONAIS est déjà reconnu comme exceptionnel. N'existe-t-il aucun autre exemple sur le continent ?

Il existe 17 SAMU Sociaux dans le monde, mais le SAMU social gabonais est exceptionnel en ce sens qu'il est le premier SAMU pluridisciplinaire au monde. La licence, l'autorisation, l'installation, tout a été réalisé en collaboration avec Xavier Emmanuelli. Notre particularité nous distingue. En effet, grâce à l'adaptation du système contextuel sanitaire et social gabonais visant à répondre présent aux populations vulnérables, le conseil d'administration du SAMU SOCIAL INTERNATIONAL a décidé que les 17 autres SAMU sociaux devaient prendre exemple sur notre méthodologie.

ECONOMIE GABON + : Sur quels critères avez-vous fondé cette méthodologie ?

Cette réflexion est née d'un constat effectué en lisant des statistiques diffusées par l'OMS. Seuls 17% des Gabonais se dirigent vers la médecine conventionnelle tandis que 83% optent pour la médecine parallèle, traditionnelle. Or, je suis directeur adjoint du CHU de Libreville chargé de la qualité des soins et j'ai constaté que la plupart des patients

venaient pour y mourir après un parcours de soin qui ne répond en rien à l'espoir d'un résultat positif.

Ces malades ont confié leur santé à des charlatans. Plus de 40% de la population gabonaise vit sous le seuil de pauvreté, ce qui se traduit par plus de 350 000 Gabonais exclus du système sanitaire social.

Le 10 janvier 2017, depuis mon bureau du CHU, j'ai décidé de concevoir et d'écrire ce projet dans le respect des notions d'anthropologie et des croyances, pour le soumettre aux hauts responsables du SAMU international. Ils sont venus sur place pour imaginer l'efficacité du processus. C'est une innovation de grande valeur. Nous ne nous contentons pas de recevoir, de consulter et de soigner. Nous distribuons des médicaments, nous nourissons, logeons si nécessaire, hospitalisons, nous transportons les dialysés, mais aussi, habillons, chaussons les membres les plus vulnérables de la population.

ECONOMIE GABON + : Comment et par qui avez-vous obtenu les financements nécessaires ?

Lorsque j'ai théorisé ce schéma, je ne me suis pas posé la question du financement, j'étais pris par la passion de ma profession, je pensais à l'impact sur le taux de mortalité, à la beauté et à la bonté de l'action. Puis je suis allé à la rencontre des autorités gabonaises, leur ai soumis le projet malgré un contexte économique que je savais délétère.

Mon argument fondé sur des faits réels vécus ailleurs fut convainquant : le gouvernement gabonais ne pouvait pas continuer de fonctionner si notre république, déjà démographiquement basse, perdait 300 000 personnes à cause d'une éventuelle pandémie ou d'une épidémie. L'état gabonais fut sensibilisé et dès lors, j'ai disposé d'une ligne de crédit de 587 millions de F CFA (894 875 €) au trésor public gabonais. Pour modérer les investissements immobiliers, j'ai choisi de louer et de rénover et

cette somme fut suffisante pour réaliser, pour concrétiser *a minima* mon projet. Située derrière la prison centrale de Libreville, cette habitation est aujourd'hui une structure modeste, mais belle.

Nous l'avons réaménagée et réhabilitée pour qu'elle soit fonctionnelle. Nous avons acquis du matériel médical à coût minoré grâce à l'intervention du SAMU international, des ambulances neuves, un service informatique solide et performant, une pharmacie bien approvisionnée, auxquels il faut ajouter le coût inhérent à l'électricité, aux chambres médicalisées, aménagées, climatisées, à l'eau, à l'entretien général.

Nous avons aujourd'hui 115 agents répartis entre gardiens, assistantes de vie, téléconseillères, médecins, infirmiers, ambulanciers etc. La masse salariale est de 35 millions de F CFA /an (53 357 €). J'ai fait prendre conscience à 25 médecins gabonais rémunérés par l'État de l'importance de s'investir dans l'humanitaire.

Ils sont aujourd'hui partie prenante du SAMU SOCIAL gabonais et je profite de cette tribune pour les remercier de leur contribution si faiblement payée. Dix spécialistes et quinze généralistes – gastroentérologue, infectiologue, psychiatre, psychologue, gynécologue, pédiatre, cardiologue, orthophoniste, ophtalmologiste, chirurgien – se tiennent à notre disposition dans les CHU de Libreville et prêts à intervenir. Nous aurons bientôt, je l'espère, un chirurgien dentaire.

Ensuite, je me suis tourné vers nos amis français qui ont été touchés par la passion qui m'animait, persuadés de la réussite si effectivement je mettais en place cette méthode structurée, conçue et fondée sur une expertise acquise. Le SAMU français m'a alors épaulé en déléguant des médecins missionnaires.

Cette richesse en ressources humaines était composée notamment de réanimateurs qui ont formé les téléconseillères. Ces dernières sont la porte d'entrée de notre SAMU. Monsieur Xavier Emmanuelli nous a fait l'honneur de venir sur place et de participer à la première maraude, il était accompagné du Docteur Norbert Gautrin, médecin urgentiste spécialisé dans la pédiatrie. Nous sommes opérationnels depuis septembre 2017. Au 15 décembre 2017, nous comptons 6 727 interventions. En six mois, nous avons formé 82 personnes.

NOUS VENONS DE TERMINER DEUX AUTRES CENTRES DE SOINS DE SAMU À PORT GENTIL ET À FRANCEVILLE

ECONOMIE GABON + : Vous attendiez-vous à un tel succès ?

Oui de la part de la population qui souffre, ça, c'était indéniable. En revanche, je ne m'attendais pas à cette réaction de la part du système sanitaire et social en termes de ressources humaines. La participation, l'implication et la contribution de ces professionnels de la santé me réchauffent le cœur.

ECONOMIE GABON + : Quels sont vos objectifs à court et moyen terme ?

Nous venons de terminer deux autres centres de soins de SAMU à Port Gentil et à Franceville. Ils seront très bientôt inaugurés et fonctionnels. Courant mars, nous ouvrirons deux centres supplémentaires, l'un à Oyem et l'autre à Mouila. L'État a compris le bienfondé du système mis en place et s'engage à continuer à investir.

Pour ma part, permettez-moi de m'exprimer : *je pense qu'un pays pétrolier comme le Gabon qui sort encore 200 000 barils/j, qui a voté un budget à presque 3 000 mds de F CFA (45 734 millions d'euros), s'il investit 500 millions par an pour 15% de la population indigente, même s'il va jusqu'à verser 1 m^d, ce ne sera toujours pas les 250 mds théoriquement consentis au profit des 15 % correspondant au budget global.* Nous faisons la démonstration que la gratuité absolue est applicable pour cette frange de la population ■

www.samusocialgabonais.org

SUR NOTRE SITE

www.economie-gabon.com

Flashez ce code avec votre Smartphone pour lire l'article



Nouvelle production pétrolière



« Il est temps de passer à l'action », déclare Kofi Annan dans le dernier rapport de l'Africa Progress Panel

Le rapport présente un programme ambitieux, mais essentiel pour accélérer les progrès en Afrique. Les dirigeants du continent et leurs partenaires étrangers devraient promouvoir ce programme tout au long de la prochaine décennie.

La Rédaction

D'ici 2050, plus d'une personne sur quatre sur notre planète sera africaine. Il faut agir maintenant, de manière décisive et courageuse, pour s'assurer que chacune d'elles ait une chance équitable de mener une vie saine, prospère et épanouissante, soutient le dernier rapport de l'Africa Progress Panel (APP) de Kofi Annan. Ce rapport s'inspire des idées développées au cours des dix années d'existence de l'APP (2007-2017). Il décrit les principales opportunités et les défis auxquels l'Afrique doit faire face sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable, dans le but de créer, à long terme, une prospérité durable et équitable pour tout le continent Africain.

Le rapport final de l'APP est avant tout un appel à l'action. Il présente un programme ambitieux, mais essentiel pour accélérer les progrès en Afrique. Les dirigeants du continent et leurs partenaires étrangers devraient promouvoir ce programme tout au long de la prochaine décennie.

« Après dix années très actives, l'Africa Progress Panel cessera ses activités à la fin de l'année 2017. Cependant, nous sommes convaincus que l'esprit de notre travail doit continuer », a affirmé Kofi Annan, président de l'APP.

Selon M. Annan, les travaux de l'APP seront poursuivis à partir de 2018 par une nouvelle entité provisoirement nommée l'Africa Progress Group. Cette entité sera créée par M. Olusegun Obasanjo, membre du Panel de l'APP et ancien président nigérian. Le siège opérationnel de cette nouvelle entité sera le Centre pour la Sécurité Humaine et le Dialogue de la Bibliothèque présidentielle Olusegun Obasanjo à Abeokuta, au Nigeria. Elle travaillera à créer un réseau de partenariats régionaux et internationaux axés sur la mise en œuvre des recommandations de l'APP élaborées au fil des années dans ses *Rapports sur les progrès en Afrique*.

Trois domaines d'actions prioritaires sont soulignés dans ce rapport final : mobiliser rapidement des ressources financières suffisantes pour les révolutions «verte et bleue» (agriculture et pêche) de l'Afrique, accroître rapidement les investissements dans les infrastructures énergétiques et de transport en Afrique, et lutter contre les flux financiers illicites et la mauvaise gestion des ressources africaines.

La majorité des populations pauvres d'Afrique continuent de vivre et de travailler dans des zones rurales, principalement en tant que petits exploitants, tandis que des millions de personnes dépendent de la pêche et de l'océan pour leurs sources de protéines et leurs moyens de subsistance. L'absence d'industries agricoles et halieutiques florissantes risque donc d'exclure la majorité des Africains de la prospérité grandissante.

Plus de 600 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à l'électricité et ce nombre est amené à augmenter dans les années à venir. En plus de relever efficacement le défi du changement climatique, l'Afrique doit également repenser de manière proactive la relation entre l'énergie et le développement. Elle doit passer rapidement à une nouvelle ère de systèmes énergétiques

modernes à faible émission de carbone qui fournissent de l'électricité abordable à tous les Africains. Notre Panel insiste également sur une véritable culture de responsabilité, avec une tolérance zéro pour la corruption à tous les niveaux, soutenue par des institutions transparentes, notamment en ce qui concerne les flux financiers et les régimes fiscaux. Cette

culture de responsabilité sera fondamentale pour atteindre un changement progressif et une transformation positive sur le continent.

Le président Obasanjo souligne également l'importance d'assurer l'égalité des sexes dès que possible. « L'avenir de l'Afrique est entre

les mains des femmes. L'accès équitable à l'éducation pour les filles, à tous les trois niveaux d'éducation, est la question fondamentale », a-t-il déclaré. Réaffirmant sa pleine conscience du dur labeur qui nous attend, le rapport final du Panel de l'APP conclut sur cette note :

« Nous avons vu l'Afrique se transformer au cours de la dernière décennie, et notre travail a renforcé notre foi inébranlable en son avenir. Nous savons cependant que cette transformation a exigé beaucoup de travail, de créativité et de courage. Cela demeurera essentiel dans les années à venir, car il reste encore beaucoup à faire. » ■

OGAR,
L'ASSURANCE À VOS COTÉS

Contactez - nous au:
Tél: +241 01 76 15 96 / 01 76 04 95
Fax : +241 01 76 58 16 / 01 76 46 43
www.groupeogar.com

Ogar
Toujours avec vous

SAAS – JOURNEE PORTES OUVERTES DU 05/12/17 – HÔTEL HIBISCUS LOUIS

La société SOFTWARE AS A SERVICE (SAAS) – Centre de Compétences agréé SAGE (CCS) – a animé une série de présentations visant à promouvoir les nouvelles versions des logiciels de gestion SAGE 100 CONNECT et deux nouveaux partenaires métiers (LES ÉDITIONS CAURIS et le logiciel de pointage biométrique HORIO WEB). Le Cabinet DELOITTE a également effectué une rapide présentation du nouveau plan comptable SYSCOHADA REVISE qui entre en vigueur au Gabon au 01/01/18 ainsi que l'accompagnement qui sera fait par SAAS auprès de ses clients (dont plus d'une soixantaine participaient à cette JPO).

Nous sommes à l'aube de profondes modifications dans notre manière d'utiliser l'outil informatique et par voie de conséquence, dans nos façons de travailler et de communiquer avec notre écosystème.

L'évolution vers le **cloud** et la **révolution numérique** (numérisation de tous nos documents) sont inévitables et vont nous permettre d'accéder en permanence, quel que soit l'endroit où nous nous trouverons, à l'ensemble de nos données tant professionnelles que personnelles, avec des terminaux de plus en plus légers (ordinateur portable, tablette, smartphone).

Pour avoir un **accès sécurisé** à toutes ces données, la seule contrainte est de disposer d'une connexion internet rapide et stable. Le déploiement

en cours de la **fibres optique** au Gabon nous permet d'espérer pouvoir utiliser rapidement toutes ces nouvelles technologies.

Début 2017, SAGE GENERATION I7 a laissé la place à une nouvelle génération logicielle baptisée **SAGE 100 CONNECT**. Concrètement, cette dernière généralise la virtualisation des serveurs via l'utilisation de **MICROSOFT SERVER 2012** (mais est encore compatible MICROSOFT SERVER 2008 R2), l'utilisation exclusive du moteur de bases de données **MICROSOFT SQL SERVER 2012**, ainsi que le traditionnel accès à distance pour les postes éloignés.

SAGE 10c propose également un nouvel outil de *business intelligence* et de *reporting* totalement intégré à

MS-EXCEL, en remplacement des anciennes éditions pilotées : **SAGE BI REPORTING**.

Associé à **SAGE DOCUMENT MANAGER** (Gestion Electronique de Documents – GED), le module **SAGE SANCONNECT** permet à la fois de numériser les factures reçues, de les analyser et de les intégrer automatiquement en comptabilité, nous offrant ainsi les meilleurs outils pour aborder la révolution digitale en cours.

L'ouverture aux réseaux sociaux (**SKYPE**, **LINKEDIN** et **FACEBOOK**) directement depuis les applicatifs, ainsi qu'une première intégration des données dans la messagerie de **MS-OUTLOOK**, complètent judicieusement ces versions.

L'année SAGE 2018 ne serait pas



complète si je ne précisais pas que ces versions sont **HYBRIDES**. En effet, les versions existent comme par le passé sur vos serveurs ou – au choix – directement dans le **CLOUD**.

Parallèlement, l'utilisateur n'achète plus de logiciel, mais paie uniquement en fonction de l'utilisation qu'il en a : il s'agit d'un nouveau mode de commercialisation appelé **DSU** (Droit de Souscription à l'Usage).

Nouveau partenaire métiers de SAGE, les ÉDITIONS CAURIS nous ont présenté les deux modules phare **EDITRACE** et **EDISAUV**. Le premier permet enfin de savoir qui a fait quoi et quand dans les bases SAGE et le second permet à un utilisateur de faire lui-même ses sauvegardes de données et (avec prudence)

les restaurations nécessaires directement depuis son poste de travail, sans devoir accéder au serveur ou faire appel à l'administrateur du système.

En alternative au logiciel KELIO de la société BODET, nous avons noué un partenariat avec la société **SOS ELECTRONIC'S** qui représente au Gabon les matériels de pontage biométrique et le logiciel **HORIO WEB** interfacé avec **SAGE PAYE & RH**. Comme son nom l'indique, ce logiciel dispose d'une interface WEB et s'utilise donc de la même manière en interne ou sur un site distant. Le pointage du mois s'intègre facilement dans le logiciel de paye, évitant ainsi la partie la plus fastidieuse pour l'établissement des bulletins de paye.

Enfin, le Cabinet DELOITTE a permis de faire comprendre à chacun que le système comptable **SYSCOHADA REVISE** n'était pas qu'une simple affaire de comptable. En effet, il va beaucoup plus loin puisqu'il intègre désormais l'essentiel des normes internationales **IAS/IFRS** (INTERNATIONAL ACCOUNTING SYSTEM et INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING SYSTEM). Il appartiendra à la Direction Générale des Impôts du Gabon de se positionner rapidement sur les aspects fiscaux de cette réforme ■

Deuxième réunion régionale du Projet du Fonds-en-dépôt UNESCO-Corée « Transformer l'éducation en Afrique grâce aux TIC »

Du 24 au 26 janvier 2018 se tenait à Kigali au Rwanda la deuxième réunion régionale du Projet du Fonds-en-dépôt UNESCO-Corée « Transformer l'éducation en Afrique grâce aux TIC » organisée par l'UNESCO. Ce projet appuie l'apprentissage entre pairs au Mozambique, au Rwanda et au Zimbabwe.

La Rédaction



Après la réunion régionale de mai 2016 à Harare, au Zimbabwe, c'était la première fois que les trois équipes avaient l'occasion de se réunir et de s'informer sur les progrès accomplis dans leurs pays bénéficiaires respectifs. Cette réunion leur a aussi permis de mieux préparer la phase finale de la mise en œuvre du projet qui doit s'achever en juin 2019, d'améliorer la collaboration entre les pays, de s'engager dans des activités conjointes et d'échanger des ressources et des expériences d'apprentissage.

Preuve de l'importance accordée au projet du Fonds-en-dépôt UNESCO-Corée par le pays hôte et le pays bailleur, la réunion a été inaugu-

rée par l'ambassadeur de Corée au Rwanda, M. Kim Eung-joong, et par le Ministre de l'Éducation du Rwanda, le Dr. Eugene Mutimura. Rappelant la contribution essentielle de l'éducation pour affranchir son pays de la pauvreté engendrée par les destructions de la guerre il y a seulement 70 ans, M. Kim a souligné l'accent mis sur la formation des enseignants pour améliorer la qualité de l'éducation - une stratégie que le projet Fonds-en-dépôt UNESCO-Corée soutient sans réserve. De son côté, le Dr. Mutimura a mis en avant l'engagement pris par le Rwanda de permettre à son pays de passer d'une économie agraire à faible revenu à une société de la connaissance axée sur les exportations, à revenu intermédiaire, grâce à l'éducation et aux

TIC. Il a observé qu'il ne suffisait pas d'avoir des équipements pour créer la différence, la disponibilité de contenus et d'enseignants formés est tout aussi importante, voire d'avantage.

Les membres des trois délégations nationales ont eu la possibilité de présenter les réalisations, les défis et les enseignements dégagés en lien avec les différentes composantes du projet, en particulier le test d'un modèle d'école électronique, les évaluations électroniques, la formation des enseignants à l'utilisation pédagogique des TIC, l'apprentissage libre et à distance (ALD), la formulation de politiques et le Programme Information pour tous de l'UNESCO. Différentes stratégies et solutions ont également été identifiées pour la mise en place d'un apprentissage continu entre les pairs des trois pays et l'amélioration de la communication interne et externe.

Il est certain que la formation des enseignants s'est avérée être l'un des volets les plus réussis du projet, chaque pays adaptant et contextualisant le Référentiel de compétences TIC pour les enseignants de l'UNESCO en fonction de ses propres besoins. Le cas du Rwanda est un parfait exemple de pérennisation au-delà de la fin du projet, puisque l'agence de développement coréenne, KOICA, va prochainement prendre le relais de l'UNESCO pour appuyer la mise en œuvre du programme de formation dans tout le pays, portant sur 43 000 enseignants. Dans le domaine de l'ADL, les trois pays ont bien progressé dans l'intégration des TIC dans leurs programmes d'apprentissage à distance et ont profité de cette réunion pour élaborer des stratégies en vue d'une collaboration future. Par exemple, les cours développés avec l'appui du projet seront partagés entre les pays, ce qui devrait leur permettre d'apprendre les

uns des autres et peut-être d'entreprendre un exercice d'examen par les pairs. Par ailleurs, ayant appris que l'Université libre nationale de Corée (KNOU) appuyait le Mozambique pour l'élaboration de matériels d'enseignement et d'apprentissage multimédia, le Zimbabwe et le Rwanda vont explorer la possibilité de se joindre à cette opportunité de formation.

« Il est certes agréable de pouvoir disposer des technologies, mais il faut aussi qu'elles aient un impact », a déclaré dans son discours d'introduction M. Jaco du Toit, conseiller pour la communication et l'information au bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est au Kenya, qui représentait le directeur du bureau régional. La qualité des présentations et des discussions qui ont eu lieu pendant la réunion de 3 jours à Kigali a clairement démontré l'impact des interventions du projet du Fonds-en-dépôt UNESCO-Corée dans les pays bénéficiaires et a permis de créer des mécanismes qui amélioreront la collaboration, le partage des connaissances et des ressources dans l'avenir. Dans le même temps, elle a renforcé la motivation des délégués qui sont rentrés dans leur pays prêts à faire mieux et plus pendant la phase finale de la mise en œuvre des activités.

Transformer l'éducation en Afrique grâce aux TIC est un projet d'une durée de quatre ans lancé en 2015 pour encourager le développement humain et social au Mozambique, au Rwanda et au Zimbabwe grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les bénéficiaires sont les enseignants et les élèves, les écoles publiques primaires et secondaires, les établissements d'enseignement supérieur, les décideurs politiques, les administrateurs de l'éducation ■

La FAO et le ministère de l'Agriculture forment les femmes et les jeunes de La Remboué sur les techniques améliorées de production multiple de plants sains de bananiers

La Rédaction

Au Gabon, la banane constitue un aliment de base essentiel. Sa commercialisation représente une source de revenus importante pour les populations rurales et sa production en masse contribuerait à la sécurité alimentaire du pays. Cependant, on observe une faible production de bananes au Gabon, à la fois en quantité et en qualité, ce qui constitue un frein à la mise en place d'une filière banane. Les faibles rendements de cette production sont liés essentiellement à l'utilisation d'un matériel végétal peu performant et à des techniques agricoles rudimentaires.



Dans l'objectif de pallier la problématique de la disponibilité en quantité de matériel végétal de qualité, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé du 15 au 20 janvier, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, chargé de la mise en œuvre du Programme Graine, une session de formation

sur la technique des PIF (Plants Issus des Fragments de Tiges) au profit des femmes et des jeunes producteurs de bananes de La Remboué.

« Cette formation a consisté à outiller les producteurs de banane de La Remboué d'une technique améliorée de multi-

plication rapide et en masse de plants sains de matériel végétal afin d'accroître la production de banane », a déclaré Yolande Mbeng, Directeur général adjoint de l'AGASA et responsable de la cellule genre au ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Ainsi, « au sortir de ces séances d'apprentissage, les jeunes de La

Remboué pourront se lancer dans la production de matériel végétal de qualité qui est un maillon indispensable au développement de la filière, et à terme, créer un réseau de semenciers », a-t-elle ajouté.

« Les apprenants ont été initiés aux techniques de conditionnement des rejets de bananiers pour obtenir les explants, ils ont appris à les ensemercer dans le germe, à sevrer et à élever les vivo-plants sous ombrière en vue de leur endurcissement », a expliqué Hortense Mbondji, membre de la cellule genre et expert en technique PIF.

Plus d'une trentaine de femmes et des jeunes ont pris part à cette formation. Beaucoup ont été satisfaits de cette initiative qu'ils souhaitent voir se pérenniser. « Cet appui en formation nous a permis d'acquérir les rudiments nécessaires pour produire la semence saine et lutter contre les charançons qui réduisent la durée de vie de nos bananiers », s'est réjouie Gèneviève Akele Nzue, bénéficiaire.

Partenaire stratégique du ministère de l'Agriculture, la FAO oriente son intervention vers l'augmentation de l'efficacité des chaînes de valeurs agricoles, en termes d'amélioration de la production, de transformation des produits, de développement de l'entrepreneuriat local et d'organisation coopérative. « C'est en ce sens que nous accompagnons ces femmes et ces jeunes dans la production de la matière première afin de pouvoir les rendre plus autonomes dans leur activité de production de bananes et lutter contre la pauvreté en milieu rural », a précisé Huguette Biloho Essono, chargée de programme FAO ■

Énergie : la construction des barrages de Dibwangui et de Ngoulmendjim démarre en 2019

La restitution des projets d'aménagements hydroélectriques des barrages hydroélectriques de Ngoulmendjim et Dibwangui a permis au ministère de l'Énergie et de l'Eau d'annoncer le démarrage des travaux de ces deux chantiers pour le premier trimestre 2019.

Selon les autorités, ces deux ouvrages visent à réduire le déficit de fourniture en énergie électrique dont souffrent les ménages ainsi qu'à renforcer la puissance dédiée aux entreprises installées dans le pays.

Ainsi, le barrage hydroélectrique de Ngoulmendjim, situé sur le fleuve Komo à 125 km de Libreville, dans la province de l'Estuaire, permettra de produire 73 Mégawatts, tandis que Dibwangui situé sur la rivière Louési, à 152 km de Mouila dans le Sud du Gabon, aura une puissance installée de 15 Mégawatts.

Selon le ministère de l'Énergie, les deux barrages permettront de desservir une population estimée à 500 000 personnes dans quatre provinces du Gabon.

« L'urgence de la mise en œuvre de cet important projet est justifiée à l'effet de développer de nouveaux moyens de production permettant de sécuriser l'alimentation en énergie électrique et assurer la continuité et la qualité de service dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié et de la Nyanga », a expliqué le secrétaire général du ministère de l'Énergie et de l'Eau.

Les conventions de concession en vue de la conception, du financement, de la construction et de l'exploitation de ces ouvrages qui apporteront un supplément cumulé de 88 mégawatts, ont été signées en octobre 2016 entre le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (Fgis) et la société panafricaine Eranove.

Plus de 1 500 emplois directs et indirects, avaient annoncé les autorités, seront créés dans le cadre desdits projets ■

Source : Le Nouveau Gabon

En 2018, l'Afrique va surfer sur les vagues de la croissance : Ghana +8,5 %, Côte d'Ivoire +7,9 %, Sénégal +7 %, Libye +55,1 %...



Selon l'édition 2018 du rapport annuel sur les Perspectives économiques en Afrique (PEA) de la Banque africaine de développement (BAD) publié à Abidjan, la croissance du PIB réel global de l'Afrique devrait s'accroître pour atteindre 4,1 % en 2018 et 2019, contre des progressions de l'ordre de 2,2 % et 3,6 % en 2016 et 2017.

En Libye, le PIB devrait connaître une importante hausse estimée à plus de 55 % entraînée par la reprise de la production pétrolière. Le Ghana devrait progresser de 8,5 % en 2018, la Côte d'Ivoire de 7,9 %, le Sénégal de 7 %, Djibouti de 6,9 %, la Tanzanie de 6,7 %, malgré le recul de ses voisins de l'Est. L'Éthiopie devrait poursuivre dans sa dynamique de l'année dernière. Le Burkina

Faso, le Bénin, la Sierra Leone et la Guinée pourraient franchir le seuil des 6 %.

Outre ces performances, l'activité économique devrait se renforcer au Nigeria et en Afrique du Sud, les deux plus grandes économies du continent sorties de récession au second trimestre 2016.

Selon la BAD, « cette amélioration ne résulte pas d'un facteur unique. Elle est le reflet d'une conjoncture internationale plus favorable, du rétablissement des prix des matières premières (principalement le pétrole et les métaux), de la demande intérieure soutenue, en partie satisfaite par la substitution des importations, et des améliorations de la production agricole » ■

Source Ecofin

CONSO
& SANTE

Le diabète : maladie
du siècle

Depuis une vingtaine d’années, le diabète gagne du terrain sur le continent africain, plus rapidement qu’ailleurs dans le monde. De 1% à 3% de la population il y a seulement 10 ans, son incidence est passée à plus de 10% aujourd’hui. Les spécialistes évoquent les spécificités du diabète en Afrique subsaharienne et notamment l’existence d’une forme atypique de la maladie.

La Rédaction



« Le diabète a toujours existé dans nos pays, comme partout dans le monde », rappelle le Pr Saïd Norou Diop, diabétologue à Dakar (Sénégal). «Mais il connaît ici une véritable explosion depuis une dizaine d’années». Sénégal, Cameroun, Congo Brazzaville, Gabon... Tous ces pays sont concernés par l’augmentation du nombre de cas. Le Gabon est d’ailleurs le 3^e pays le plus affecté du sous-continent. « Et cette situation va doubler en 30 ans si rien n’est fait. Urbanisation galopante, sédentarité, surpoids et obésité expliquent en grande partie cette augmentation fulgurante».

QUELQUE PART ENTRE LES
DEUX AUTRES DIABÈTES ?

Mais ce qui surprend le plus, c’est l’existence d’une forme qualifiée de «diabète africain». «Ce dernier démarre de façon brutale, comme un diabète de type 1», explique le Pr Eugène Sobngwi de Yaoundé (Cameroun). Présentant une carence absolue en insuline, le patient doit impérativement en recevoir en urgence pour survivre. «Mais, ensuite, une fois l’équilibre

obtenu, il est possible d’arrêter le traitement et de passer aux médicaments adaptés à un diabète de type 2». Parfois, on observe une rémission de plusieurs mois. Ce qui ressemble alors au comportement d’un diabète de type 2... «Cette forme touche les populations résidant en Afrique et des membres de la diaspora, en particulier les Afro-américains», précise-t-il.

Pour ce diabète atypique, «il y a peu de données précises, mais dans la littérature on estime à entre 5% et 20% la proportion de ces patients parmi les malades diabétiques en Afrique». Cette forme différente et moins connue représente un frein, parmi d’autres, à la prise en charge des patients dans cette région du monde. « Ils se font soigner à l’hôpital puis arrêtent leur traitement car ils croient être guéris ». Ensuite ils se tournent vers un guérisseur traditionnel...

PRÈS DE TROIS QUARTS
DES MALADES NON
DIAGNOSTIQUÉS

«L’étiologie spécifique de ce diabète n’est pas expliquée à ce jour», poursuit le Dr Bayé. «Ce phénomène pourrait être d’ordre épigénétique ce qui expliquerait que le diabète explose plus ici qu’en Asie, alors que les modes de vie changent aussi là-bas. Mais cela reste une hypothèse». Toujours est-il que l’augmentation fulgurante du diabète en Afrique est d’autant plus impressionnante que les spécialistes estiment à 70% le nombre de malades qui s’ignorent...



flyafrijet.online

PROGRAMME DES VOLS DU 29 OCTOBRE 2017 AU 24 MARS 2018

Au départ de Libreville vers...	Jour	Départ	Arrivée
Brazzaville (via Franceville)	L - M - - - -	10H00	12H30
Franceville	L - M J - - - - - - - V - D	10H00 13H00	11H30 14H30
Pointe-Noire	- M - J - - - - - - - - D	10H15 20H00	12H30 22H15
Port - Gentil	L M M J V S - L - M J - - - - - - - V - - L M M - - - D	07H30 17h00 18h00 20H15	08H05 17h35 18h35 20H50
Sao Tomé	L M M J V S D - - - J - - - - - - - - D	20H30 18H00 15H15	21H05 17H55 15H10

Au départ de Port - Gentil vers...	Jour	Départ	Arrivée
Libreville	L M M J V S - - M - J - - - L - M J - - - L M M J V S D - - - - V - - L M M - - - D	08H30 16H45 18h15 18H45 19H15 21H15	09H05 17H20 18h50 19H20 19H50 21H50

Au départ de Pointe Noire vers...	Jour	Départ	Arrivée
Libreville (via Port-Gentil)	- M - J - - - L - - - - -	14H45 09H15	17H20 11H30

Au départ de Brazzaville vers...	Jour	Départ	Arrivée
Libreville (via Franceville)	L - M - - - -	13H45	16H15

Au départ de Franceville vers...	Jour	Départ	Arrivée
Libreville	- - - J - - - L - M - - - - - - - - V - D	12H15 14H45 15H15	13H45 16H15 16H45

Au départ de Sao Tomé vers...	Jour	Départ	Arrivée
Libreville	- - - J - - - - - - - - D	18H40 15H55	20H35 17H50

Avec connections possibles entre Port-Gentil, Franceville, Brazzaville, Pointe Noire et Sao Tomé

Réservation en ligne : Flyafrijet.online ou en agence de voyage
Hotline LBV : (+241) 07 56 03 03 ou (+241) 02 01 17 17
Hotline POG : (+241) 02 03 32 01
Hotline FCV : (+241) 02 00 90 01, Hotline Moanda : (+241) 02 29 93 93

AGENDA N° 62

ABIDJAN, AFRICA CEO FORUM
LA 6E ÉDITION DU AFRICA CEO FORUM SE TIENDRA LES 26 ET 27 MARS 2018 À ABIDJAN, EN CÔTE D'IVOIRE. AFRICA CEO FORUM, qui se tient en alternance entre l'Afrique et son siège international basé à Genève, mobilise chaque année près de 1 200 chefs d'entreprises, investisseurs, décideurs politiques et journalistes venus de plus de 70 pays, dont une quarantaine d'africains, pour mettre en lumière le capitalisme africain et faire avancer les questions essentielles pour l'avenir du continent et de ses entreprises.

MIPIM, 13-16 MARS 2018 - PALAIS DES FESTIVALS, 1 BOULEVARD DE LA CROISSETTE, 06400 CANNES, FRANCE. Le plus grand marché international des professionnels de l'immobilier, réunit les acteurs les plus influents de tous les secteurs de l'immobilier (bureaux, résidentiel, commerces, santé, sport, logistique, industriel, etc.), pour quatre jours de conférences et de networking, offrant un accès inégalé aux plus grands projets de développement immobilier et aux sources de capitaux à l'international.

ABIDJAN, BANCASSURANCE EN ZONE CIMA 22 ET 23 FÉVRIER 2018
BANCASSURANCE EN ZONE CIMA : STRATÉGIE ET MEILLEURES PRATIQUES POUR LES BANQUES ET ASSUREURS
Une conférence de haut niveau se déroulera les 22 et 23 février 2018 à Abidjan. Cet événement est organisé par West Africa Business School, en collaboration avec Africa Brokers' Company : un rendez-vous exceptionnel qui s'adresse à tous ceux qui sont concernés par la thématique de la bancassurance en zone CIMA.

4E ÉDITION DE L'AFRICAN DIGITAL SUMMIT LES 22 ET 23 FÉVRIER 2018 AU MAROC
La 4^e édition de l'African Digital Summit se tiendra les 22 et 23 février 2018 au Maroc avec la participation de plus de 1.300 professionnels du digital et une quarantaine de speakers de haut niveau originaires d'une vingtaine de pays d'Afrique et d'ailleurs.



AÉROPORT DE LIBREVILLE

ADL soutient
le projet
agricole
PRODIAG



AÉROPORT DE LIBREVILLE S.A.

BP 363

Tél. : (+241) 01 73 62 44

(+241) 01 73 62 46

(+241) 01 73 62 47

Fax : +241 01 73 61 28 /

Site : www.libreville-aeroport.com



En 1993, **ADL** cède au Franc symbolique son terrain à l'**IGAD** pour développer une structure agricole sur

12 hectares

8 élevages porcins

325 tonnes de légumes

52 tonnes de viande alimentent chaque année les marchés de la région et font vivre plus de 65 familles

ADL espère pouvoir continuer cette action dans le futur



MERCI D'AVOIR CHOISI LE MEILLEUR

NOUS AVONS DE NOUVEAU ÉTÉ ÉLUS COMME PROPOSANT LE «MEILLEUR SERVICE DE RESTAURATION À BORD EN CLASSE AFFAIRES» LORS DES PRIX SKYTRAX 2017, AINSI QUE LE «MEILLEUR SALON CLASSE AFFAIRES» ET POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE «MEILLEUR SERVICE DE RESTAURATION DANS NOTRE SALON CLASSE AFFAIRES».

